ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DE JURY

CRPE (bac+5) - Session 2026

Sommaire

I- Quelques chiffres....3
II- Épreuves d'admissibilité....3
A- Épreuve écrite disciplinaire de français....3
B- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques....5
C- Épreuve écrite d'application....9
III- Épreuves d'admission....30
A- Oral 1 : Épreuve de leçon....30
B- Oral 2 : Épreuve d'entretien....33
C- Oral 3 : Épreuve facultative de langue vivante étrangère....39

I- Quelques chiffres

Pour cette session 2026, 415 postes ont été offerts au titre du CRPE bac+5 dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 363 au concours externe public
- 20 au troisième concours public
- 32 au concours externe privé

Sur 3 216 inscrits, 1 339 candidats se sont présentés, soit un taux de présence de 42 %.

Le jury d'admission, réuni le 3 juin 2026, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 363 admis pour le concours externe public,
- 20 admis pour le troisième concours public,
- 32 admis pour le concours externe privé.

II- Épreuves d'admissibilité

A- Épreuve écrite disciplinaire de français

Comme les années précédentes, ce rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite. Nous encourageons vivement les futurs candidats de ce concours à lire avec attention les précédents rapports dans lesquels ils trouveront des conseils précieux, tant au niveau des outils d'aide à la préparation, qu'à la rédaction des réponses de l'épreuve.

Note du jury sur l'épreuve écrite d'admissibilité de français

1- Présentation de l'épreuve

L'épreuve dure trois heures et son objectif est très clairement précisé dans l'arrêté :

« – 1. Épreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1 ».

La moyenne de l'épreuve sur 1 339 copies est de 12,25/20 avec un écart-type égal à 3,19. La médiane vaut 12,50/20 ; le premier quartile est égal à 10,00/20 alors que le quartile supérieur vaut 14,50/20.

2- Analyse du sujet et des productions des candidats

Le texte support est d'Amin Maalouf, *Le Périple de Baldassare*, Éditions Grasset & Fasquelle, 2000

Le sujet est consultable sur le site du ministère : **https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-crpe-1163**

Remarques générales :

Les jurys font les mêmes constats d'une année à l'autre. Les copies témoignent, pour une grande partie d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les correcteurs attestent d'un bon niveau des candidats.

Les jurys insistent, comme chaque année, sur l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves. Cette année, trois points sur vingt ont été attribués à la correction de la langue dans la rédaction des réponses et du développement attendu dans la troisième partie. Les critères évalués sont les suivants : la structure grammaticale des phrases, la correction orthographique particulièrement dans les différents accords, l'emploi d'un lexique précis et la qualité de la graphie.

La correction de la langue constituant une priorité pour le recrutement de futurs enseignants, il convient aux candidats de mettre à niveau leurs connaissances grammaticales et orthographiques avant de se présenter au concours. En effet, les jurys pénalisent fortement les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe ne sont pas satisfaisantes et dont la langue est parfois très familière (adresses au correcteur, abus des questions rhétoriques, abréviations…). En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie.

Nous invitons les futurs candidats à lire les rapports de jury des années précédentes qui nourriront sans aucun doute leur préparation au concours.

3- Étude de la langue (moyenne générale : 5,78/8)

Conseils aux futurs candidats :

- Bien lire la question afin d'en comprendre tous les enjeux et éviter, ainsi, des réponses incomplètes.
- Présenter clairement les réponses : la forme tabulaire est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales. Les jurys encouragent très vivement les candidats à s'emparer des deux ouvrages de référence, *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* (parue en juin 2020) et *La Grammaire du français, du CP à la 6e* (parue en décembre 2022), tous deux librement disponibles sur Eduscol.

Il est essentiel, pour réussir ce concours d'enseignement, de consolider les connaissances grammaticales afin que toute approximation disparaisse au profit de la construction d'un véritable raisonnement grammatical.

4- Lexique et compréhension lexicale (moyenne générale : 1,63/3)

Conseils aux futurs candidats :

- Lire attentivement le texte dans sa complétude pour en comprendre le sens et non le considérer comme un prétexte à des questions de langue. Cela permettra d'éclairer le sens en contexte.
- Développer les connaissances lexicales en s'emparant, notamment des fiches « Lexique et culture » que l'on trouvera sur Eduscol : https://eduscol.education.fr/255/lexique-et-culture
- La Grammaire du français, du CP à la 6e : https://eduscol.education.fr/document/45262/download?attachment
- La Grammaire du français : terminologie grammaticale : https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment

5- Réflexion et développement (moyenne générale : 4,87/9)

Rappel du sujet :

« Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ? Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur le texte d'Amin Maalouf, votre réflexion personnelle, vos lectures et votre culture. »

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Conseils aux futurs candidats :

- S'entraîner régulièrement à analyser des sujets.
- Travailler la cohérence de l'argumentation. Un plan type n'est pas demandé mais il convient de construire un raisonnement organisé autour d'une brève introduction présentant le texte support et l'objet de la réflexion, un développement organisé et équilibré et des articulations claires, une courte conclusion.
- Étoffer sa culture personnelle par la fréquentation régulière de nombreuses œuvres, qu'elles soient littéraires ou non, patrimoniales ou contemporaines, afin d'être en mesure de se confronter aux enjeux du monde contemporain au regard des textes. Les candidats gagneront ainsi à lire ou relire, par exemple, les œuvres au programme du collège en lien avec les entrées littéraires.

B- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Note du jury sur l'épreuve écrite d'admissibilité de mathématiques

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques, d'une durée de trois heures, est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidates et des candidats. Cette année, le sujet est composé de cinq exercices indépendants dont le nombre de points varie de 3 à 5.

L'épreuve est notée sur 20 points et le jury tient compte dans la notation de la maîtrise de la langue française dans les réponses rédigées (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe et syntaxe).

Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire. 61 copies ont donc été éliminées.

La moyenne de l'épreuve sur 1 333 copies est de 13,10 avec un écart-type égal à 4,06.

La médiane vaut 13,63 et le premier quartile est égal à 10,57 alors que le troisième vaut 16,38.

Ainsi, un tiers des copies est évalué comme très satisfaisant (notes supérieures ou égales à 16), taux supérieur à celui de ces deux dernières années.

1- Analyse du sujet et des productions des candidats

Le sujet accorde une part importante aux statistiques et probabilités, à l'utilisation des grandeurs, au tableur et au logiciel Scratch. Deux questions sur la nature des nombres via un vrai/faux sont posées. Un seul exercice de géométrie intégrant les théorèmes de Pythagore et Thalès est présent. Le calcul littéral n'est nécessaire que pour un développement. La proportionnalité à travers la vitesse et un calcul de pourcentage concerne trois questions valorisées sur deux points.

Ainsi, le spectre du niveau de difficulté des questions reste assez large et permet un étalement des notes pour départager les candidats. Néanmoins, le poids des questions mobilisant un raisonnement déductif reste faible (3,5 points, en comptant les théorèmes de géométrie), comme l'année dernière.

Les deux exercices les plus réussis sont les exercices 1 et 3, notamment l'exercice 1, avec une moyenne de 4,14/5. L'exercice 1 est un problème classique de coût d'une sortie scolaire, demandant de prélever des informations, de connaître des formules élémentaires sur le tableur et de calculer une vitesse. L'exercice 3, un exercice de géométrie d'application simple des théorèmes de Thalès et Pythagore, propose un calcul de longueur d'un parcours sportif avec ensuite un calcul de volume de cône dont la formule est fournie par l'énoncé. Le fait de commencer le sujet par un exercice simple a favorisé la mise en confiance et l'engagement.

Les deux exercices les moins réussis sont l'exercice 4 avec un vrai/faux (moyenne 1,61 sur 3,5) et l'exercice 2 traitant des probabilités avec un calcul de moyenne pondérée mal compris (moyenne 2,47 sur 4). Pour l'exercice 4, le fait de devoir justifier une propriété est une réelle difficulté : la définition de nombre décimal, comme chaque année, n'est pas claire sur un bon nombre de copies et les notions de multiples et diviseurs sont confuses.

Le barème construit valorise les copies montrant des compétences solides sur des savoirs de base, et ne pénalise pas à plusieurs reprises la même connaissance non maîtrisée.

Le jury a apprécié la qualité syntaxique et le soin apporté à la présentation ainsi qu'un raisonnement clair.

Pour les candidats les moins performants, un certain nombre de réponses restent parfois approximatives ou incomplètes :

- une mauvaise utilisation des signes « = » et « ≈ ».
- une utilisation des valeurs approchées en cours de calcul qui ne peuvent donc donner une valeur exacte à la fin.
- une confusion entre le théorème de Thalès et sa réciproque.
- l'absence de contrôle de cohérence d'un résultat apparaît sur certaines copies, notamment dans les valeurs obtenues pour la vitesse du bus, le volume du cône ou la masse de sable du plot. Il est attendu une prise de recul par les candidats lors de la formulation de la phrase réponse dans un problème et une vérification de la valeur et de l'unité correspondant au problème posé.

2- Exercice 1

Moyenne (ramenée sur 10) : 8,3

Médiane : 8,5

Écart-type : 2

Cet exercice est le plus réussi parmi les cinq qui composent le sujet et n'est pas discriminant.

a- Analyse de l'énoncé

Cet exercice comporte trois parties et aborde le tableur. Trois questions concernent des formules simples à étirer. Deux questions traitent de l'expression du coût de la sortie en fonction du nombre d'élèves et la troisième partie demande de savoir calculer une vitesse moyenne et un coût total en prenant diverses informations.

L'exercice très bien réussi nécessitait de bien lire l'énoncé et de maîtriser le sens des opérations ce qui est le cas de la quasi-totalité des candidates et candidats.

b- Analyse des productions

Les erreurs ont été peu nombreuses : oubli d'un péage puisqu'il s'agissait de calculer un coût aller-retour ou conversion de 1 h 10 min en 1,10 h illustrant une confusion entre la représentation décimale du temps et la conversion correcte des minutes en fraction d'heure.

3- Exercice 2

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,44

Médiane : 6,6

Écart-type : 2,12

Cet exercice est le troisième le mieux réussi parmi les cinq qui composent le sujet et n'est pas très discriminant.

a- Analyse de l'énoncé

Cet exercice porte sur un problème de tombola pour financer une sortie scolaire par la vente de tickets à gratter. Il se décompose en deux parties. La partie A comporte des calculs élémentaires de probabilités avec des réponses devant être données sous forme de fraction irréductible. La partie B demande le calcul d'indicateurs de tendance centrale (moyenne et médiane) ainsi qu'une interprétation.

Pour la partie A, la précision concernant les réponses à donner sous forme de fraction irréductible étant dans la première partie de l'énoncé, cela a conduit à des oublis chez certains candidats. De même, le listage des tickets gagnants a créé des confusions pour la moitié des candidats sur l'univers à utiliser : les tickets à gratter ou les tickets gagnants. Pour autant cette partie est plutôt bien traitée.

Le tableau de la partie B, malgré la phrase d'exemple mentionnée ci-dessous, a été mal compris par beaucoup de candidats. L'énoncé demande une interprétation de la médiane, en précisant « dans le contexte de l'exercice ». Cette précision a induit en erreur certains candidats qui ont tenté de comparer la médiane à la moyenne obtenue à la question précédente.

b- Analyse des productions

Partie A :

Les calculs de probabilité ont été plutôt réussis et sont bien donnés sous forme d'une fraction irréductible. L'arbre de probabilité a rarement été utilisé par les candidats.

Certains candidats se trompent d'univers et ont souvent calculé les probabilités à partir du nombre de tickets gagnants et non du nombre de tickets à gratter.

Partie B :

La partie statistique a été moins bien réussie, les erreurs provenant essentiellement de difficultés dans la lecture et l'interprétation du tableau d'effectifs. Ainsi, dans la première question, certains candidats ne calculent pas une moyenne pondérée mais une moyenne simple avec les valeurs de la première ligne. Si la plupart des candidats donnent un arrondi correct de la moyenne, peu utilisent le bon symbole pour distinguer valeur approchée de valeur exacte.

Dans la deuxième question, les candidats savent globalement ce qu'est une médiane mais beaucoup ne savent pas la déterminer lorsque les valeurs sont pondérées ou se trompent entre le rang de la médiane et la valeur de cette dernière. C'est souvent la médiane d'une autre série de données qui est calculée : la médiane des six valeurs de la première ligne du tableau ou des 500 tickets vendus.

Enfin, la dernière question qui demande une interprétation de la médiane a rarement été faite correctement. Comme il est écrit « dans le contexte de l'exercice », beaucoup de candidats ont remarqué que la moyenne et la médiane étaient proches au lieu d'interpréter correctement la médiane.

4- Exercice 3

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,67
Médiane : 6,9
Écart-type : 2,5

Cet exercice est l'un des deux plus réussis, et est l'un des plus discriminants.

a- Analyse de l'énoncé

Cet exercice de géométrie vise à s'assurer de la maîtrise des candidats de l'application des théorèmes de Thalès et Pythagore ainsi que de la réciproque du théorème de Thalès dans le cas d'une configuration dite « papillon ». Les deux dernières questions portent sur le calcul du volume d'un plot et sur un calcul de masse de sable connaissant sa densité.

b- Analyse des productions

La question 1 sur l'application du théorème de Pythagore pour un calcul de longueur est très bien réussie.

La question 2 sur la réciproque de Thalès est mal mise en application avec l'oubli de l'alignement dans le même ordre des points et l'utilisation de trois rapports. Une erreur de raisonnement a été souvent constatée : le calcul de la longueur DE en admettant que les droites sont parallèles pour démontrer qu'elles sont parallèles.

Pour la question 3, les conditions d'application des théorèmes ne sont pas toujours vérifiées.

Les questions 4 et 5 n'ont pas toujours été traitées. On constate quelques erreurs dans les conversions de volume ou de longueurs ou de masse entre kg et tonne et des confusions entre les signes « = » et « ≈ ».

5- Exercice 4

Moyenne (ramenée sur 10) : 4,6

Médiane : 4,6

Écart-type : 2,7

Cet exercice est le moins réussi et l'un des deux plus discriminants.

a- Analyse de l'énoncé

C'est un exercice classique de vrai/faux visant à tester en cinq questions les connaissances sur les nombres (décimaux, multiples, diviseurs), les évolutions successives et le calcul littéral. L'énoncé des affirmations qui peuvent paraître élémentaires est court mais leurs réponses mettent en lumière les qualités de raisonnement des candidats.

b- Analyse des productions

Certaines réponses illustrent les difficultés de raisonner avec une variable et le manque de connaissance du nombre et de sa construction chez plusieurs candidats. Savoir à quel moment utiliser un exemple ou un contre-exemple pour valider ou invalider une affirmation est l'une des difficultés de cet exercice.

La question 1 est généralement bien justifiée à l'aide d'un contre-exemple. Quelques candidats confondent multiple et diviseur.

La question 2 a parfois révélé des erreurs de raisonnement, les candidats partant de l'égalité pour prouver l'égalité. Quelques candidats justifient que l'affirmation est vraie en vérifiant que l'égalité fonctionne pour une ou plusieurs valeurs.

La question 3 a rarement été traitée correctement avec une moyenne de 6 sur 20. Beaucoup de candidats confondent multiple et diviseur ou pensent qu'une égalité vraie sur un cas particulier est vraie dans le cas général.

La question 4 montre que, dans l'ensemble, les candidats ne maîtrisent pas la notion de nombres décimaux. La moyenne est de 4,5 sur 20. Ceux qui connaissent la définition n'arrivent pas à montrer que le nombre demandé est un nombre décimal, d'autres se contentent de recopier le résultat affiché à la calculatrice.

La question 5 a globalement été réussie, la plupart des candidats ont utilisé une valeur particulière.

6- Exercice 5

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,43
Médiane : 6,67
Écart-type : 2,9
Cet exercice est l'un des deux moins réussis et le plus discriminant.

a- Analyse de l'énoncé

Cet exercice est composé de trois questions, la première porte sur les angles d'un parallélogramme et les deux suivantes demandent de compléter des instructions puis d'associer des scripts écrits avec Scratch à des figures.

b- Analyse des productions

Dans la question 1, beaucoup de candidats trouvent la mesure de l'angle mais peu donnent une justification complète ou rigoureuse mathématiquement avec un vocabulaire souvent erroné.

La question 2 a rarement été réussie, les candidats se trompant souvent sur l'ordre des étiquettes, montrant ainsi une mauvaise connaissance des angles à utiliser avec Scratch pour faire tourner le lutin correctement.

La question 3 comportant une erreur dans l'énoncé, il n'y avait plus qu'une seule figure à associer ce que les candidats ont globalement réussi à faire.

C- Épreuve écrite d'application

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes de l'école primaire publiés sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

L'épreuve écrite d'application vise à apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve de sciences et technologie consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : géographie et EMC.

L'épreuve d'arts, qui regroupe l'éducation musicale, les arts plastiques et l'histoire des arts consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Dans le sujet proposé pour cette session, les deux composantes abordées parmi les trois enseignements indiqués ci-dessus sont : éducation musicale et arts plastiques.

1- Domaine : histoire, géographie et enseignement moral et civique

a- Description de l'épreuve

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements suivants : Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : le temps et l'espace), au cycle 2 (EMC et Questionner le monde : le temps et l'espace) et au cycle 3 (EMC, Histoire et Géographie). Si les candidats peuvent être interrogés sur les programmes des cycles 1, 2 et 3, des connaissances disciplinaires et didactiques d'un niveau de fin cycle 4 (classe de 3e) est requis.

b- Organisation de l'épreuve et des corrections

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC a été, cette année encore, l'épreuve d'application la plus choisie par les candidats lors de la session 2026 (639 candidats en tout). Les deux composantes interrogées étaient la Géographie (en majeure, 14 points) et l'EMC (en mineure, 6 points).

La double correction dématérialisée a été assurée par 13 binômes de correcteurs, composés à parité de professeurs du premier et du second degrés, de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conjointement conduits par une IEN du 1er degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

c- Présentation du sujet

Géographie : 14 points

QUESTION 1 :

Le candidat devait élaborer une définition de la montagne adaptée à des élèves de CE2, en mettant explicitement en lien les éléments du programme avec les caractéristiques essentielles des espaces montagnards.

Il était attendu que le candidat mobilise plusieurs caractéristiques permettant de définir un espace montagneux, notamment la présence de pentes, un relief marqué, une altitude importante, un climat spécifique, un phénomène d'étagement de la végétation, une forte saisonnalité, ainsi que les aménagements réalisés par les hommes.

Au minimum, trois de ces éléments devaient être mobilisés dans la définition proposée.

QUESTION 2 :

À partir du document 10, le candidat devait analyser les représentations initiales que les élèves avaient de la montagne et expliquer l'usage qui pouvait en être fait dans la construction de la séquence.

Les dessins montraient que les élèves associaient principalement la montagne à un paysage caractérisé par des formes « pointues », de fortes pentes et des sommets enneigés. La végétation apparaissait généralement peu diversifiée et ne faisait pas apparaître le phénomène d'étagement. Les activités économiques étaient peu représentées et se limitaient essentiellement aux activités de loisirs. La montagne était également envisagée comme un espace peu ou pas habité.

Ces représentations initiales avaient vocation à être recueillies en début de séquence, puis remobilisées à son issue, afin de permettre aux élèves de mesurer les évolutions de leurs connaissances et d'identifier les nouveaux savoirs construits.

Les dessins d'enfants pouvaient constituer un support pertinent pour faire émerger les représentations initiales et mettre en évidence les principaux archétypes associés à la montagne. Ils témoignaient d'une première identification des paysages et permettaient ainsi d'envisager différentes pistes pédagogiques.

Le candidat était invité à proposer un usage didactique de ces dessins dans le cadre d'une séquence consacrée à l'identification des paysages, en lien avec l'attendu des programmes : « reconnaître différents paysages ».

QUESTION 3 :

Après avoir réalisé le recueil des représentations initiales, le candidat devait présenter une démarche d'apprentissage cohérente et progressive. Il devait préciser le nombre de séances envisagées, leur titre, ainsi que les connaissances et compétences que les élèves devaient comprendre et retenir au cours de chacune d'elles.

Le candidat devait également présenter le ou les documents retenus pour la séquence et justifier leur choix au regard des objectifs d'apprentissage. Il devait notamment détailler une situation d'apprentissage permettant aux élèves d'exploiter effectivement ces documents.

Il était attendu que le candidat construise une séquence cohérente, avec des titres de séances explicites et un nombre de compétences réaliste au regard du niveau des élèves.

Les correcteurs appréciaient la pertinence du choix des documents au regard des objectifs poursuivis, notamment lorsque le candidat s'appuyait sur la dimension des programmes du CE2 consacrée à la comparaison des paysages d'aujourd'hui et du passé afin de mettre en évidence certaines transformations.

Le candidat devait également prévoir une localisation sur une carte des principaux massifs montagneux français et proposer un travail portant sur le lexique géographique spécifique, par exemple : sommet, vallée, pente, altitude, relief, climat, versant, etc.

Plusieurs compétences pouvaient être travaillées au cours de la séquence, notamment :

- identifier et caractériser différents paysages ;
- comparer des paysages ;
- comprendre qu'un espace était organisé ;
- identifier le rôle des acteurs dans l'aménagement d'un territoire ;
- produire un schéma simplifié d'un paysage montagneux ;
- mobiliser un vocabulaire géographique adapté.

La trace écrite proposée par le candidat pouvait prendre des formes diverses : texte de synthèse, carte mentale, tableau comparatif, schéma légendé, etc. Il était attendu qu'elle soit réaliste, concise et adaptée à l'âge et aux capacités des élèves de CE2.

Enfin, les candidats qui avaient su s'appuyer sur un ou plusieurs documents extérieurs au corpus, à condition que ceux-ci soient pertinents et adaptés à l'âge des élèves, étaient valorisés. Ces choix pouvaient notamment témoigner d'une bonne maîtrise scientifique du sujet et d'une capacité à sélectionner des supports au service des apprentissages.

Enseignement moral et civique : 6 points

QUESTION 1 :

Le candidat devait expliquer les intérêts et les limites du document 12 pour construire la notion de « bien commun » avec des élèves de CE2.

Il était attendu que le candidat porte un regard critique sur le document, en tenant compte notamment du lieu de vie des élèves et de leur degré de familiarisation avec l'espace ou la situation présentée. Le candidat devait ainsi montrer sa vigilance dans sa capacité à rechercher, sélectionner et exploiter des documents adaptés aux élèves.

Le candidat pouvait également interroger les capacités des élèves de CE2 en matière de lecture documentaire, en prenant en compte différents éléments tels que l'organisation de la page, le sens de lecture, la composition et l'articulation des différentes vignettes, les sources, la typographie ou encore la hiérarchisation des informations.

Une attention particulière était portée à la capacité du candidat à identifier les éventuelles difficultés que le document pouvait représenter pour des élèves de cet âge et à proposer des modalités d'accompagnement permettant de faciliter sa compréhension.

Les candidats qui avaient proposé l'exploitation d'un autre document, plus proche du quotidien des élèves, étaient valorisés lorsque ce choix permettait de rendre la notion de « bien commun » plus concrète et plus accessible.

QUESTION 2 :

Le candidat devait proposer une exploitation pédagogique du document 12 ou d'une situation issue de la vie quotidienne de l'école afin de permettre aux élèves de construire et de comprendre la notion de « bien commun ».

Lorsque le candidat avait choisi de partir de situations vécues dans la classe ou dans l'école, plusieurs entrées pouvaient être envisagées : l'utilisation et la gestion du matériel collectif de la classe, le matériel de cour ou d'EPS, la gestion des déchets, l'entretien et l'utilisation des locaux, le tableau des responsabilités, les pratiques liées aux sports collectifs, les projets collectifs de classe ou d'école, le conseil d'élèves ou encore la gestion de la coopérative scolaire.

La définition proposée du « bien commun » devait établir un lien explicite entre l'engagement et les actions individuelles des élèves et l'amélioration de la vie collective. Le candidat devait ainsi montrer que les comportements de chacun pouvaient avoir des conséquences sur l'ensemble du groupe et que la préservation d'un bien commun reposait sur une responsabilité partagée.

Il était attendu que le candidat ne réduise pas la notion à la seule connaissance d'une définition, mais qu'il propose une démarche permettant aux élèves de réfléchir à leurs comportements et d'identifier les actions qu'ils pouvaient mettre en œuvre au quotidien.

Les candidats qui avaient mis en évidence que l'enseignement de cette notion devait contribuer à une évolution des comportements individuels au service d'un bien commun plus durable étaient valorisés. La proposition d'élaborer avec les élèves un document collectif de référence, par exemple une charte, des règles communes ou un engagement collectif, constituait également un élément apprécié.

Enfin, les candidats qui avaient suffisamment maîtrisé les programmes pour inscrire cette démarche dans l'une de leurs entrées, notamment celle de la culture de l'engagement, étaient valorisés.

Afin que les candidats puissent se préparer au mieux pour cette épreuve d'Histoire-Géographie-EMC, le jury formule les recommandations suivantes :

De manière générale, on attend de futurs professeurs des écoles qu'ils puissent expliquer les démarches proposées et construire leurs réponses sous la forme de phrases lisibles, avec une graphie appliquée et facile à comprendre pour un correcteur. Le style télégraphique et les abréviations sont à proscrire. On attend également que les copies présentent de rares fautes d'orthographe et de grammaire. Un temps de relecture s'avère donc indispensable avant de rendre la copie.

Les candidats s'attacheront à clarifier les termes suivants afin d'éviter toute confusion en les employant dans leur copie : une séquence est un ensemble de séances ; les phases d'une séance s'articulent avec cohérence autour d'un objectif d'apprentissage principal ; les compétences visées sont extraites des programmes et doivent permettre d'apprécier comment les élèves travaillent et s'impliquent dans la tâche proposée.

Les candidats doivent veiller à utiliser les documents du corpus, qui ont tous vocation à prendre leur place dans la réflexion. Cette utilisation doit être justifiée, argumentée et organisée. Il ne s'agit pas en effet de proposer une simple description des documents sous la forme d'une liste, mais bien de les mettre en lien avec les choix réalisés dans la copie, qu'ils soient utilisés pour étayer une synthèse scientifique ou pour expliciter une tâche proposée aux élèves.

Dans leur préparation, les candidats optant pour l'histoire-géographie-EMC veilleront à bien comprendre et questionner les finalités de ces disciplines et enseignements, qui sont d'ailleurs précisées dans les programmes. De manière générale, les notions, principes et valeurs indiqués dans les trois programmes correspondants sont insuffisamment maîtrisées par les candidats. S'il ne faut pas apprendre par cœur des dizaines de définitions, il s'agit surtout de s'entraîner au cours de l'année et réfléchir à la manière dont ces notions pourraient être abordées et étudiées en classe.

Les candidats gagneront à actualiser leurs connaissances scientifiques et didactiques en histoire, comme en géographie en lisant régulièrement l'actualité et en considérant que ces disciplines visent à mieux faire comprendre le monde dans lequel vivent leurs futurs élèves. En s'intéressant aux débats qui touchent l'École, ils gagneront également à appréhender les valeurs de la République et la façon dont elles peuvent être concrètement discutées dans des séances d'EMC.

La consultation de manuels, la fréquentation du site académique de l'histoire-géographie Terre Ouverte : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_89748/fr/ressources-en-ligne ou l'usage d'un dictionnaire d'histoire et de géographie leur permettraient de combler les lacunes notionnelles soulignées par les correcteurs.

Enfin, si cette épreuve évalue d'abord la maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique, elle est aussi un exercice d'écriture. Les candidats doivent ainsi garder à l'esprit que leur production doit être structurée, aérée, lisible pour les correcteurs et qu'une introduction ciblant les enjeux généraux aide toujours à la compréhension. Tout en prenant en considération la maîtrise de langue dans les copies, le jury attend donc que les choix avancés par les candidats dans leurs copies soient justifiés et argumentés.

2- Domaine : sciences – physique-chimie, SVT et technologie

Description du sujet

L'épreuve de Sciences et Technologie du CRPE 2026 s'articule autour d'un thème central : l'eau, abordé sous ses aspects scientifiques, technologiques et environnementaux. Ce sujet, conçu pour évaluer à la fois les connaissances disciplinaires et les compétences pédagogiques, s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire, en phase avec les enjeux actuels de développement durable et d'éducation scientifique à l'école primaire.

Le sujet proposait 24 questions réparties en trois grandes parties :

- Partie 1 (Questions 1 à 10) : SVT (États de l'eau, écosystèmes, classification des êtres vivants).
- Partie 2 (Questions 11 à 18) : Physique-Chimie (Traitement de l'eau, masse volumique, séparation des mélanges).
- Partie 3 (Questions 19 à 24) : Technologie (Distribution de l'eau, systèmes techniques, programmation).

Les supports étaient variés : documents scientifiques, productions d'élèves, schémas, tableaux de données, et photographies d'expériences. L'épreuve visait à évaluer la capacité des candidats à concevoir, analyser et adapter des séquences d'enseignement pour des élèves de cycle 2 et 3, en intégrant une démarche d'investigation et une réflexion critique.

Analyse du sujet

Le sujet 2026 a été globalement bien accueilli par les candidats, avec plusieurs atouts :

- Thématique fédératrice : L'eau, ressource essentielle, permet d'aborder des enjeux concrets (pollution, traitement, distribution) et des concepts fondamentaux (états de la matière, écosystèmes).
- Approche pluridisciplinaire : Le sujet intégrait SVT, Physique-Chimie et Technologie, offrant aux candidats la possibilité de mobiliser des compétences variées.
- Supports riches et variés : Les documents fournis (schémas, tableaux, productions d'élèves) ont facilité l'analyse et la réflexion, notamment pour les questions pédagogiques.
- Lien avec le développement durable : Le sujet mobilisait des connaissances et des compétences en lien avec l'EDD en phase avec les attentes du cycle 4.

Analyse globale de la maîtrise scientifique et technologique

Points positifs

- Physique-Chimie : Les candidats ont bien réussi les questions sur les changements d'état de l'eau (fusion, évaporation) et les méthodes de traitement de l'eau (filtration, décantation).
- Technologie : Les fonctions du château d'eau (stockage, pression) étaient globalement bien comprises.
- SVT : Les concepts de base (ex. : cycle de vie des chironomes, bioindicateurs) ont été bien restitués par une partie des candidats.

Lacunes et difficultés

- Physique-Chimie :
- Confusion entre atomes et molécules dans l'équation de la respiration aérobie (Q7).
- Mauvaise maîtrise des changements d'état solide ↔ gazeux (sublimation, condensation).
- Vocabulaire imprécis : termes comme « masse volumique », « décantation » ou « filtration » étaient parfois mal utilisés.
- SVT :
- Classification des êtres vivants (Q10) : Les candidats ont eu du mal à distinguer les critères morphologiques, fonctionnels et évolutifs.
- Cycle de vie des chironomes (Q9) : Certaines réponses étaient trop descriptives et manquaient de liens avec la démarche scientifique.
- Technologie :
- Analyse des systèmes techniques (Q23) : Difficulté à comprendre le rôle des capteurs (infrarouge, flotteur) et leur intégration dans un circuit.
- Programmation : Peu de candidats ont su expliquer le fonctionnement de la carte micro:bit ou proposer des algorithmes simples pour le système de récupération d'eau.

Analyse globale de la maîtrise didactique et pédagogique

Points forts

- Démarche d'investigation : Les candidats ont bien identifié les étapes clés (observation, question scientifique, hypothèse, expérience, conclusion), même si certaines réponses étaient stéréotypées.
- Analyse des productions d'élèves : Les correcteurs ont noté une bonne capacité à comprendre les erreurs des élèves (ex. : Q17, proposition 4 sur le savon).
- Propositions d'activités : Certaines séquences étaient bien structurées et adaptées au niveau primaire.

Points faibles

- Transposition didactique :
- Manque d'adaptation : Certaines activités proposées étaient trop complexes ou peu réalisables en classe (ex. : élevage de saumons).
- Vocabulaire trop technique : Les candidats ont parfois utilisé un langage inadapté pour des élèves de CM1.
- Pédagogie de l'erreur :
- Peu de candidats ont su valoriser les erreurs comme levier d'apprentissage (ex. : Q17).
- Lien avec le développement durable :
- Les réponses étaient souvent trop générales et manquaient de concrétisation (ex. : Q18).

Analyse globale de la maîtrise de la langue

Points positifs

- Présentation générale : La majorité des copies étaient soignées et aérées.
- Clarté des réponses : Certaines réponses étaient bien structurées et faciles à suivre.

Points faibles

- Orthographe et grammaire :
- Des fautes fréquentes (accords, conjugaison, syntaxe) ont pénalisé de nombreux candidats.
- Certaines copies étaient illisibles en raison d'une écriture négligée ou d'une ponctuation absente.
- Style et précision :
- Paraphrases des documents au lieu d'une analyse personnelle.
- Manque de rigueur dans l'utilisation du vocabulaire scientifique.

a- Synthèse des points d'appui et des difficultés des candidats

Catégorie	Points d'appui	Difficultés
Maîtrise scientifique	Bonne compréhension des changements d'état de l'eau et des fonctions du château d'eau.	Lacunes sur les concepts de physique-chimie(atomes/molécules, masse volumique).
Maîtrise didactique	Capacité à mettre en place une démarche d'investigation.	Transposition didactique insuffisante (langage trop technique, activités irréalistes).
Maîtrise pédagogique	Bonne analyse des productions d'élèves.	Peu de valorisation des erreurs comme levier d'apprentissage.
Maîtrise de la langue	Copies globalement bien présentées.	Fautes d'orthographe/grammaire fréquentes, style peu rigoureux.
Lien avec le DD	Thème bien compris dans son ensemble.	Manque de concret dans les propositions (ex. : Q18).

Conseils aux futurs candidats

En amont de l'épreuve

1. Maîtriser les programmes et attendus :
 - Lire et s'approprier les programmes de l'école primaire (cycles 2 et 3) en SVT, physique-chimie et technologie.
 - Réviser les concepts clés :
 - États de la matière (solide, liquide, gaz) et changements d'état.
 - Mélanges homogènes/hétérogènes et techniques de séparation (filtration, décantation).
 - Classification des êtres vivants (critères morphologiques, fonctionnels).
 - Fonctionnement des systèmes techniques (château d'eau, capteurs, programmation basique).
2. Travailler la démarche scientifique :
 - Comprendre et appliquer les étapes de la démarche d'investigation :
 - Observation → Questionnement → mise en œuvre de l'investigation → Analyse → Conclusion.
 - S'entraîner à concevoir des protocoles expérimentaux réalistes et adaptés au niveau primaire.
3. Améliorer la transposition didactique :
 - Adapter le langage : Utiliser un vocabulaire simple et précis.
 - Proposer des activités concrètes : Privilégier les expériences simples, les manipulations et les observations directes.
 - Valoriser les erreurs : Savoir expliquer pourquoi une réponse est fausse et comment la corriger.
4. Renforcer la maîtrise de la langue :
 - Relire et corriger systématiquement les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.
 - Structurer les réponses : Utiliser des titres, paragraphes et listes pour clarifier les idées.
 - Éviter les paraphrases : Analyser et synthétiser les documents plutôt que de les recopier.
5. S'entraîner à l'analyse de systèmes techniques :
 - Comprendre les schémas : Savoir lire et interpréter des schémas de systèmes (ex. : château d'eau, capteurs).
 - Proposer des solutions techniques : Imaginer des montages simples (ex. : système de récupération d'eau avec capteur).

Pendant l'épreuve,

1. Lire attentivement le sujet :
 • Prendre connaissance de l'ensemble des documents avant de commencer.
 • Repérer les verbes d'action (ex. : « expliquer », « proposer », « justifier ») et les attentes précises de chaque question.
2. Gérer son temps :
 • Répartir le temps entre les différentes parties pour éviter de négliger certaines questions.
 • Ne pas s'attarder sur une question bloquante : passer et y revenir plus tard.
3. Répondre de manière structurée :
 • Organiser les réponses en parties claires (introduction, développement, conclusion).
 • Utiliser des exemples concrets pour illustrer les concepts (ex. : « Pour des élèves de CM1, on peut utiliser une expérience avec de la glace et de l'eau pour montrer la fusion »).
 • Justifier chaque réponse : Expliquer pourquoi une proposition est pertinente ou non.
4. Soigner la présentation :
 • Écrire lisiblement et aérer la copie.
 • Utiliser des schémas ou tableaux si cela clarifie la réponse (ex. : tableau pour comparer les techniques de séparation de l'eau).
5. Relire sa copie :
 • Corriger les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.
 • Vérifier la cohérence des réponses (ex. : unités, calculs, logique scientifique).

3- Domaine : arts – arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts

a- Éléments généraux de cadrage

Conformément aux modalités de l'épreuve écrite d'application du CRPE dans le domaine des arts, les candidats sont amenés à travailler sur deux enseignements artistiques parmi ceux prévus par les programmes de l'école primaire : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. Selon les sujets, l'épreuve peut porter sur la conception et/ou l'analyse critique d'une ou plusieurs séances ou séquences d'enseignement inscrites dans les cycles 1 à 3. Elle peut également comporter des questions permettant de vérifier la maîtrise de connaissances disciplinaires. L'épreuve prend appui sur un corpus documentaire et sur des œuvres de référence inscrites au programme du concours, tout en pouvant mobiliser plus largement la culture artistique des candidats.

Pour cette session, les deux composantes retenues étaient les arts plastiques au cycle 2 et l'éducation musicale au cycle 3.

La réussite de l'épreuve supposait ainsi une bonne appropriation du corpus, une connaissance des programmes et des ressources institutionnelles, ainsi qu'une capacité à articuler les dimensions artistiques, didactiques et pédagogiques dans une réponse structurée.

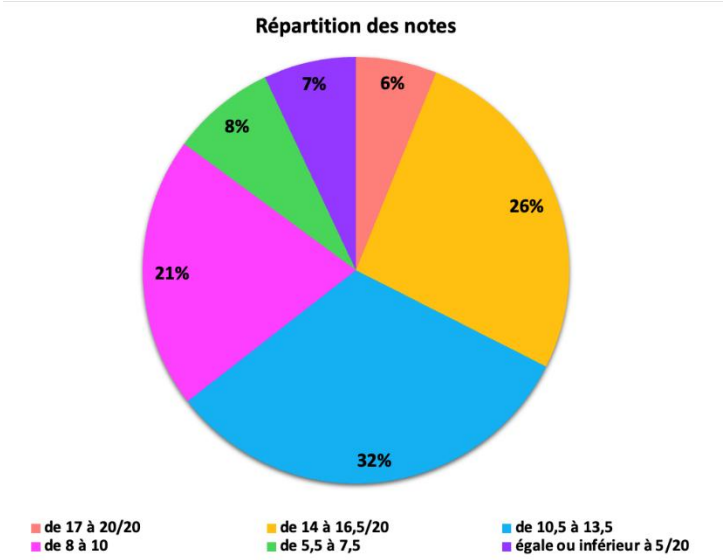
L'épreuve est notée sur 20 points, chaque composante étant évaluée sur 10 points. Une note globale inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire.

b- Résultats globaux

Pour cette session, 228 candidats ont choisi l'épreuve d'application dans le domaine des arts, soit un effectif stable par rapport à la session précédente, qui comptait 227 candidats. La correction a été assurée par sept binômes, soit quatorze membres du jury, associant des professeurs du premier et du second degré.

Les résultats se répartissent de manière relativement équilibrée. Sur l'ensemble des copies évaluées, 118 obtiennent une note inférieure à 10/20 et 110 une note égale ou supérieure à 10/20. Les notes s'échelonnent de 2,5 à 20, avec une moyenne globale de 11,58/20, légèrement inférieure à celle de la session précédente, qui s'établissait à 11,8/20.

Par ailleurs, 16 copies ont été éliminées, contre 11 l'an passé. Ces éliminations s'expliquent principalement par **une maîtrise très insuffisante de la langue française**, rendant parfois le propos difficilement lisible, souvent associée à **des fragilités importantes dans les contenus culturels, didactiques ou pédagogiques**. Elles concernent également des copies hors sujet, développant des éléments déconnectés des attendus ou du corpus, ainsi que des travaux incomplets, ne traitant qu'une seule composante ou abordant l'épreuve de manière très lacunaire.



c- Présentation et analyse des sujets des deux composantes

Le sujet de cette session était globalement accessible à des candidats préparés, à condition de prendre appui sur l'ensemble du corpus documentaire et d'en comprendre les enjeux.

Composante A : Arts plastiques niveau cycle 2

Rappel du sujet :

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation de séance explorant la question de la représentation pour une classe de cycle 2. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés. Vous vous appuierez sur les points de programme suivants : **La représentation du monde** Utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre règlementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2.

Corpus associé :

Document n° 1 : Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance



Alberto Giacometti, D'après une sculpture égyptienne : statue de Rahotep dans Encyclopédie photographiques de l'Art. Le mythe du Caire, 1949, stylo bille bleu, 32 x 25,7cm, collection Fondation Giacometti, Paris.



Vincent Van Gogh (1853-1890), Bateaux de pêche aux Saintes-Maries-de-la-Mer, 1888, encre et crayon sur papier, 24,4 x 31,9cm, Saint Louis Arts Museum, Etats-Unis.

Pierre Alechinsky, *Sorti de la poche*, 1992, encre de Chine et aquarelle sur vergé du XVIIe siècle (pièce avec écritures et essais de plume), 19,5 x 13 cm, Paris, centre Georges Pompidou.

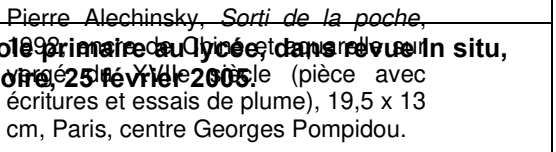


Document n° 2 : Contraintes didactiques et pédagogiques

En sélectionnant des éléments de la liste ci-dessous, vous élaborerez une séance permettant d'expérimenter l'incidence des outils et des supports dans la diversité de l'expression par le dessin.

- Journaux, magazines
- Outils scripteurs (stylo bille, feutres tous supports, crayons de couleur, crayon à papier, porte-plume…)
- Papiers divers
- Papier calque
- Rhodoïd
- Tissus
- cartons
- Peintures (acrylique, gouache, aquarelle)
- Fusain
- Sanguine
- Encre
- Pastels (secs ou gras)
- Mine graphite

Document n° 1 : Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance



Pierre Alechinsky, *Sorti de la poche*, 1992, encre de Chine et gouache sur papier chiffon, XVIIe siècle (pièce avec écritures et essais de plume), 19,5 x 13 cm, Paris, centre Georges Pompidou.

Document n° 3 : Jean Pierre CAVANNA, Le dessin, de l'école primaire au lycée, dans revue In situ, Bulletin des professeurs d'arts plastiques des pays de la Loire, 25 février 2005.
https://bit.ly/4mSsgCg

« Les enfants d'âge primaire aiment dessiner. C'est l'un de leur passe-temps favori quand les écrans sont éteints et les souris et autres manettes indisponibles ; la main et l'œil redevenant alors non plus un simple outil au service de l'image mais l'articulation créatrice d'une certaine vision du monde. De toute façon, les enfants ont besoin de dessiner : c'est un moyen d'expression qui permet à tous (en particulier pour les non-écrivants comme pour les grands silencieux), de dire, d'écrire différemment, d'évacuer les multiples tensions de leur vécu social ou les troubles intimes de leur vie familiale. Double dimension, affective et expressive, à laquelle se superpose une autre fonction essentielle du dessin : l'émergence de son propre univers graphique. »

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle2) - Arts plastiques. Compétences travaillées. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Compétences travaillées
Expérimenter, produire, créer - S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur… - Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés. […]
Mettre en œuvre un projet artistique - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur […]
S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité - Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art - Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support - […]
Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art - S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques. - […]

Le sujet demandait aux candidats, à travers l'étude des documents du corpus, de concevoir une fiche de cours pour une séance d'arts plastiques en cycle 2. L'analyse des trois œuvres proposées et leur croisement avec les documents textuels permettait d'expliquer le caractère essentiel que revêt le dessin pour des enfants d'âge primaire. En effet, au-delà d'un simple loisir, le dessin devient pour eux un moyen d'expression fondamental : il permet de représenter leur monde, mais aussi d'extérioriser leurs émotions et leur vécu personnel. Le dessin revêt ainsi une double fonction, à la fois affective et expressive contribuant aussi à la construction de leur univers personnel et créatif. Le recours à des outils divers encourage cette sollicitation à recourir au dessin pour représenter le monde. Les actions plastiques sollicitées (dessiner, tracer, dupliquer, assembler des éléments formels, coller, découper dans la couleur, encrer, superposer, peindre, déchirer, reproduire…) devaient permettre de donner du sens aux réalisations, notamment en les invitant à expliciter leurs choix (couleurs, formes, gestes, …) mais aussi à faire des liens avec le monde qui les entoure. À ces fins, les candidats étaient invités à préciser le sens de la tâche en amenant les élèves à s'interroger sur l'expression visuelle et mentale que véhiculent les notions de lignes, de tracés, de gestes, etc. Les compétences travaillées viennent étayer les apprentissages mis en œuvre : éprouver par le faire et faire éprouver.

L'analyse attendue devait témoigner d'une bonne connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques, ici au cycle 2, mais aussi d'interroger les modalités d'apprentissage mises en œuvre.

Quelques étapes découlant de l'analyse des documents du corpus :

L'étude des œuvres permettait de faire émerger ce qu'est le geste de « dessiner » pour représenter le monde. Que ce soit par la ressemblance formelle avec le modèle (étude des proportions, présence de détails, effet d'ombre et de lumière), ou que ce soit par la ligne qui suggère une forme, qui évoque le réel plus qu'elle ne le représente mais qui s'approche de ce que l'on connait / reconnait ou bien que ce soit par la ligne qui représente le sujet sans contours définissant sa forme mais simplement parce qu'elle est expressive et évoque ce qu'elle ne représente pas comme chez Van Gogh le vent et ses effets sur l'eau, le bateau et le ciel. Ainsi, les élèves sont amenés à découvrir et tester divers matériaux, couleurs, outils en observant les effets des actions entreprises. Aussi, partager ses idées, observer et comprendre les réalisations (les siennes, celles des autres et des artistes) est essentiel au développement de soi et de son esprit critique tout en amenant les enfants à s'ouvrir aux différentes formes d'art et cultures artistiques qui existent.

Le croisement des différents documents du corpus (images, textes, matériaux pouvant être utilisés par les élèves) constituait, pour les candidats, la base d'une réflexion didactique aidant à réaliser la fiche de cours. L'objectif était d'établir des liens entre les actions plastiques sollicitées (gestes, tracés, lignes, formes, variation d'épaisseur de traits, …). C'est par l'action de faire et la réflexion sur les effets produits que l'enfant se familiarisera avec le champ des opérations plastiques nommées plus haut et en comprendra le sens que cela induit sur une image.

Le document textuel de Jean-Pierre CAVANNA explique que le dessin est une activité essentielle allant au-delà d'un simple loisir. Outre le fait d'être un moyen d'expression amenant à se libérer d'émotions il contribue à la construction de la personne.

Ce que l'on pouvait attendre pour la conception d'une fiche de préparation de séance était une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, une présentation de la séance étayée par les choix pédagogiques engagés en étayant les objectifs d'apprentissages ciblés et une conclusion.

Une problématique possible : Comment le dessin, sous ses formes multiples, permet-il de représenter, interpréter ou transformer notre vision du monde ?

Le propos introductif :

Une analyse succincte du sujet et du corpus documentaire (iconographie et textes) ainsi qu'une contextualisation de la séance envisagée en précisant le niveau de classe choisi au regard des enjeux de l'enseignement du programme au cycle 2.

La présentation de la séance d'arts plastiques détaillée et située au sein d'une progressivité dans les apprentissages :

La durée du travail envisagé ;

L'aménagement de la classe et le matériel nécessaire ;

Les objectifs de travail ciblés et hiérarchisés de façon claire, les compétences visées et leur justification :

- Objectifs d'apprentissages sélectionnés pour donner du sens à la représentation du monde par le dessin : Représentation – Interprétation – Suggestion - Réalité / imaginaire – Expression – Médium – Narration.
- Une démarche qui témoigne d'une connaissance de la didactique disciplinaire (demande incitative, objectifs visés, accompagnement tout au long de l'effectuation, références envisagées (d'autres références que celles du corpus d'œuvres sont bienvenues).

Les ressources utilisées ;

L'évaluation envisagée avec usage du lexique spécifique à la discipline ;

Une proposition qui fait référence aux quatre piliers de l'apprentissage : attention, engagement, retour d'informations, consolidation).

La conclusion :

Elle pouvait présenter une courte synthèse des apprentissages mis en place, les limites éventuelles, les prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage/enseignements, une ouverture culturelle. L'utilisation du vocabulaire spécifique à bon escient devait témoigner de bonnes connaissances en arts plastiques. Enfin, par la clarté du propos et la qualité de la rédaction, elle devait être le reflet d'une bonne maîtrise de la langue française.

Ce qui ressort des copies les mieux réussies

Leurs compositions étaient bien structurées et organisées, comprenant un propos introductif, la présentation d'une fiche de cours reliée à l'analyse des documents du corpus et une conclusion.

Concernant le propos introductif

Les copies les plus opérantes étaient celles qui faisaient place à une analyse croisée du point de programme donné et du corpus documentaire. Le choix de la période et la contextualisation de la séance proposée au sein d'une progression des apprentissages étaient éclairants de même que l'annonce d'un plan structuré. Certaines bonnes copies ont développé une problématique abordant la représentation du monde et l'écart que cela induit par rapport au réel.

Concernant l'analyse, les bonnes copies témoignaient

- D'une bonne prise en compte du programme à étudier autour de « la représentation du monde » et des écarts qui peuvent surgir entre montrer, interpréter ou questionner la réalité.
- D'une analyse croisée des œuvres du corpus axée sur l'approche sensible de l'œuvre d'art au service d'un développement construit et justifié autour de bonnes connaissances en didactique et en pédagogique ;
- D'une certaine maîtrise de l'enseignement artistique adossée à une bonne connaissance du développement de l'enfant au cycle 2 en proposant des situations ouvertes favorisant l'expression des élèves ;
- D'un développement clair permettant de comprendre la réflexion engagée par le candidat (argumentation, mise en œuvre matérielle de l'activité, aménagement de la classe et exactitude des objectifs à atteindre ;
- D'un déroulement de séance maîtrisé, allant de l'effectuation à l'évaluation, de la place des références aux échanges dans lesquels les apprentissages émergent ;
- D'une bonne maîtrise de la langue française (syntaxe – orthographe).

Concernant la conclusion

Les copies les plus pertinentes concluaient sur une courte synthèse des apprentissages effectués, sur les limites éventuelles, sur les prolongements et les liens pouvant être faits avec d'autres domaines d'apprentissage en montrant un intérêt pour l'interdisciplinarité et sur une ouverture possible sur d'autres séquences ou questionnements. Le recours à un champ référentiel un peu plus étoffé que les documents du corpus était apprécié.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Une prise en compte partielle, voire sommaire ou seulement descriptive, des documents du corpus sans croisement ni exploitation didactique ;
- La « représentation du monde » n'était pas comprise comme « rapport au réel » réduisant souvent le travail envisagé avec les élèves à une production plastique personnelle du monde ;
- Une absence de situation problème (séance de type exercice sans apprentissages perceptibles) ;
- Une confusion entre une pratique qui occupe (faire pour faire) et une pratique qui développe des apprentissages perceptibles (faire pour apprendre / comprendre) ;
- Une absence d'évaluation précise autour des apprentissages mis en œuvre ;
- Un écrit peu structuré ;
- Des mots de vocabulaire spécifiques à la discipline souvent utilisés de façon approximative et parfois même avec des contresens ;
- Une maîtrise de la langue française insuffisante : rédaction, nombre trop important de fautes d'orthographe, participes passés, conjugaison, etc.

Conseils :

Afin de répondre au mieux à cette épreuve il est conseillé :

- De bien appuyer son analyse sur les documents du corpus et de les relier à la demande ;
- De s'entraîner à rédiger proprement et efficacement : → phrases courtes, idées hiérarchisées, transitions logiques ;
- De prendre en compte la posture de l'enseignant : étayage, guidage, différenciation ;
- De lire certains ouvrages sur l'enseignement des arts plastiques ainsi que de visiter des expositions. De même, regarder des vidéos de mise en situation en classe ou consulter les documents d'accompagnement sur Eduscol/Edubase enrichirait les propos. Se familiariser au vocabulaire spécifique, notamment en compulsant des glossaires en ligne permettrait afin d'enrichir le discours ;
- D'avoir un regard plus étendu sur l'enseignement de EAC, consulter des ressources sur le site de la DAAC (valorisations) serait une plus-value.

Composante B : Éducation musicale cycle 3

Rappel du sujet

B - En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez l'analyse critique d'une fiche de préparation de séance d'éducation musicale à destination d'une classe de cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuierez sur les points de programme suivants :

Écouter, comparer **Échanger, partager et argumenter**

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3

B – Composante éducation musicale – cycle 3

Document n°1 :
Hindi ZAHRA, *Beautiful Tango*. Source : Musique Prim', réseau CANOPE.

Document n°2 :
Fiche de préparation d'une séance d'éducation musicale en classe de CM1-CM2.

Document n°3 :
Fiche d'écoute distribuée aux élèves pour l'activité d'écoute de cette séance.

Document n°4 :
L'écoute, principes de mise en œuvre. Ressources d'accompagnement des programmes d'éducation musicale aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extraits).

Document n°5 :
Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Éducation musicale – BOENJS n°31 du 30 Juillet 2020 (extraits).

Le sujet invitait les candidats à faire l'analyse critique d'une fiche de préparation de séance d'écoute à mener au cycle 3, c'est-à-dire à en identifier les points d'appui et les limites puis à formuler des pistes d'amélioration ou de prolongement. L'analyse devait s'appuyer sur un corpus de cinq documents complémentaires articulant une œuvre musicale au programme limitatif du concours (doc 1), deux supports pédagogiques (doc 2 et 3) ainsi que deux documents institutionnels relatifs au programme d'éducation musicale au cycle 3 et aux ressources d'accompagnement associées (doc 4 et 5).

Présentation du corpus

Le premier document proposait *Beautiful Tango* de Hindi Zahra, œuvre de référence inscrite au programme limitatif du CRPE. À ce titre, elle devait être connue des candidats, tant dans ses principales caractéristiques musicales que dans les possibilités d'exploitation pédagogique qu'elle offrait au cycle 3. Cette chanson, extraite de l'album *Handmade* paru en 2010, relève d'une esthétique de musique actuelle métissée nourrie d'influences mêlant world music, jazz et folk. Son analyse auditive permettait d'identifier une formation vocale et instrumentale accessible aux élèves.

La partie vocale repose sur une voix féminine douce et feutrée, chantée en anglais, enrichie par une seconde voix chantée dans les refrains ou par des passages fredonnés dans certains couplets. L'accompagnement instrumental réunit un petit ensemble acoustique composé de deux guitares, d'une contrebasse, d'une batterie et aux percussions (peau et métal).

Des éléments sonores complémentaires, tels qu'un sifflement et des claquements de mains, renforcent le caractère intime, chaleureux et rythmé de la chanson.

L'organisation est claire et se fonde sur l'alternance entre couplets et refrains, un tempo modéré, des nuances douces et des motifs rythmiques et mélodiques répétés. La notion d'ostinato constitue ainsi un point d'appui essentiel pour l'écoute et l'analyse. Le balancement régulier, les entrées progressives des instruments et la lisibilité de la structure permettaient d'envisager une exploitation pédagogique accessible à des élèves de cycle 3.

L'atmosphère intime et chaleureuse, de même que les thèmes liés au voyage, à la danse, à l'amour, au dépassement des peurs, à l'exploration de nouveaux horizons et au métissage culturel permettaient également d'ouvrir l'analyse vers des dimensions sensibles, langagières et culturelles.

Dans le cadre du sujet, ce premier document ne devait pas être étudié isolément mais mis au service de l'analyse critique des documents 2 et 3.

Les deuxième et troisième documents devaient être lus conjointement. Ils présentaient une fiche de préparation de l'enseignant et une fiche d'écoute distribuée aux élèves. Ces supports constituaient le cœur de l'analyse critique attendue. Les candidats devaient être capables d'en apprécier la cohérence, d'identifier les réussites de la proposition pédagogique mais aussi d'en repérer les fragilités afin de formuler des pistes de remédiation adaptées.

Document n°2 : Fiche de préparation d'une séance d'éducation musicale au cycle 3 en classe de CM1-CM2

Éducation musicale	**Titre de la séance :** **Écoute de *Beautiful Tango* d'Hindi ZAHRA**
Classe : CM1-CM2	

Objectifs de la séance :
- Découvrir la chanson *Beautiful Tango*
- Repérer et comprendre ce qu'est un *ostinato*
- Exprimer son ressenti tout en respectant celui des autres, utiliser un vocabulaire adapté à l'expression de son ressenti, argumenter ses choix.

Tps	Activité et consignes	Déroulement de l'activité
5'	**Introduction à la séance** *Aujourd'hui, nous allons écouter une chanson. Je vous donne une fiche d'écoute pour faire ce travail.*	Distribution de la fiche d'écoute, les élèves la découvrent en silence.
3'58	**Première écoute** *Écoutons cette chanson. Vous allez d'abord écrire la réponse à la question 1 :* ***Lorsque tu entends cette musique, à quoi penses-tu ?***	Diffusion une fois de la totalité de la chanson, les élèves écoutent et écrivent en même temps la réponse à la question n°1.
5'	**Mise en commun** *Quels sont les mots que vous avez écrits ?*	Interrogation de deux élèves et collecte de leurs mots au tableau. Si certains élèves n'ont pas trouvé d'idée, ils recopient sur leur fiche les mots écrits au tableau.
10'	**Écoute ciblée de l'*ostinato* de la guitare** *Maintenant, nous allons écouter uniquement l'introduction instrumentale. Vous allez répondre à la question n°2 :* ***Écoute bien l'introduction instrumentale de cette chanson, et plus spécialement ce que joue la guitare. Dessine dans la case ci-dessous une représentation graphique de ce que tu entends.***	L'enseignant lit la question n°2 et fait verbaliser les élèves sur ce qu'est une représentation graphique. Diffusion une seule fois de cette introduction (du début à 0'14). À l'issue de cette écoute, chaque élève a fait sa représentation graphique et ensuite la classe effectue la mise en commun qui suit.
5'	**Mise en commun** *Nous allons afficher au tableau toutes vos fiches pour les comparer.*	Les élèves comparent leurs représentations graphiques. L'enseignant demande : « Quelle est celle qui vous plaît le plus ? ». Chaque élève reproduit sur sa fiche (seconde case de la question n°2) celle qui est choisie collectivement.
5'	**Institutionnalisation** *Nous avons fait la représentation graphique d'un ostinato. Recopiez la définition de ce mot sur votre*	Les élèves recopient la définition déjà écrite sur la fiche d'écoute. L'enseignant veille à ce qu'elle soit recopiée correctement, sans faute et avec soin.

Document n°3 : Fiche d'écoute distribuée aux élèves pour l'activité d'écoute de cette séance.

Titre de la musique écoutée : *Beautiful Tango*
Interprète : Hindi ZAHRA
Année : 2010

Présentation d'Hindi ZAHRA
Hindi ZAHRA est née en 1979 au Maroc, elle vit en France depuis 1993.
Elle est auteure, compositrice, interprète. Elle pratique également la peinture.

QUESTION N°1

Lorsque tu entends cette musique, à quoi penses-tu ?

RÉPONSE DE L'ÉLÈVE

.....

QUESTION N°2

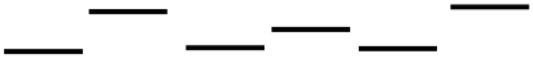
Écoute bien l'introduction instrumentale de cette chanson, et plus spécialement ce que joue la guitare.
Dessine dans la case ci-dessous une représentation graphique de ce que tu entends.

RÉPONSE DE L'ÉLÈVE

Ma représentation graphique :

CORRECTION

La représentation graphique que nous avons choisie ensemble :



Recopie dans la case ci-dessous cette définition :
« Un *ostinato* est quelque chose qui se répète. »

.....

Le quatrième document, extrait des ressources d'accompagnement Éduscol au cycle 3, rappelait les principes de mise en œuvre de l'écoute musicale. Il constituait un appui essentiel pour analyser la démarche proposée dans les documents 2 et 3. Il insistait sur la nécessité de définir un objectif d'écoute clair et ciblé, en lien avec les compétences visées et les caractéristiques de l'œuvre. Il soulignait également l'importance d'une démarche progressive, partant du ressenti des élèves pour aller vers des repérages musicaux plus précis, en passant d'une approche sensible à une approche plus analytique. Enfin, il mettait en évidence le rôle de l'enseignant dans l'accompagnement de la verbalisation, l'ajustement des consignes et la construction d'un vocabulaire musical adapté.

Document n°4 : *L'écoute : Principes de mise en œuvre*. Ressources d'accompagnement des enseignements en éducation musicale aux cycles 2 et 3. Site eduscol.education.fr (extraits).

Définition des objectifs

L'objectif d'écoute de chaque séquence doit être clairement identifié en fonction des compétences visées et de l'œuvre choisie. Différents types de repérage sont possibles :
Ceux qui relèvent de grandes catégories (musique vocale, musique instrumentale), de types de formations (soliste, petits effectifs, grands ensembles vocaux ou instrumentaux), de genres et de formes (opéra, symphonie, musique descriptive, etc.), ou encore de périodes historiques et d'aires géographiques ;
Ceux qui relèvent du matériau sonore : nuances, tempo, timbres, registres, etc. ;
Ceux qui relèvent de l'organisation du matériau sonore : récurrence d'un motif mélodique ou rythmique, présence d'un refrain, procédé d'accumulation, superposition de plans sonores, etc.

Modalités d'appropriation

Un questionnement ouvert : il est nécessaire de guider l'écoute. Néanmoins, la phase de découverte doit laisser aux élèves la possibilité d'exprimer spontanément leurs ressentis et d'effectuer un repérage libre des éléments qui leur paraissent les plus marquants. Une première consigne ciblant directement, par exemple, l'identification d'instruments restreindrait le champ d'écoute, au détriment d'une perception ouverte sur l'ensemble des aspects sonores. Au fur et à mesure des écoutes successives, l'enseignant adapte les consignes en fonction des réactions qui émergent. Il oriente peu à peu les échanges pour approfondir l'analyse des éléments qu'il a ciblés au regard de ses objectifs.

Des écoutes réitérées : c'est en se familiarisant avec l'œuvre que la perception s'affine. Les écoutes successives permettent en effet de confirmer et de préciser la nature des premiers éléments perçus, puis d'en identifier d'autres. Pour cela, il est indispensable de faire entendre plusieurs fois chaque fragment étudié, ou encore tout l'extrait en fonction du repérage visé. Lors des échanges, l'enseignant veille à ce que les perceptions donnent lieu à des formulations très explicites et précises qui, tout en valorisant les connaissances intuitives, guident les élèves vers l'appropriation d'un lexique spécifique.

Le cinquième document, extrait du programme de cycle 3, rappelait les compétences attendues en éducation musicale dans deux domaines. Il mettait en évidence une écoute active fondée sur la description, la comparaison et le repérage d'éléments musicaux mais aussi sur l'expression et la confrontation des perceptions des élèves. Ce document soulignait l'importance de la verbalisation, de l'argumentation et de l'ouverture culturelle. Dans le cadre du sujet, il permettait d'apprécier la cohérence de la séance proposée avec les attendus du programme.

Document n° 5 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Éducation musicale – BOENJS n°31 du 30 Juillet 2020 (extraits).

Écouter, comparer et commenter

- Décrire et comparer des éléments sonores issus de la biodiversité, de contextes musicaux, d'aires géographiques ou culturelles différents et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.
- Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical : répétition d'une mélodie, d'un motif rythmique, d'un thème, d'une partie caractéristique, etc. ; en déduire une forme simple (couplet/refrain, ABA par exemple).
- Associer la découverte d'une œuvre à des connaissances construites dans d'autres domaines enseignés.

Échanger, partager et argumenter

- Exprimer ses goûts au-delà de son ressenti immédiat.
- Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.
- Argumenter un jugement sur une musique tout en respectant celui des autres.

d- Axes de questionnement du sujet à partir du corpus

Pour analyser les documents 2 et 3, les candidats devaient s'appuyer sur l'ensemble du corpus afin d'interroger plusieurs aspects de la séance proposée.

Ils pouvaient tout d'abord questionner la cohérence des objectifs et des compétences visées. L'objectif d'écoute était-il clair, ciblé et progressivement construit, conformément aux principes rappelés dans le document 4 ? Correspondait-il aux compétences du programme de cycle 3, notamment celles présentées dans le document 5 ?

La démarche d'écoute devait également être interrogée. Les candidats pouvaient se demander si la séance respectait une véritable progressivité, si elle prévoyait des écoutes successives et si le questionnement proposé partait d'une approche sensible avant de guider progressivement l'analyse. Ces éléments renvoyaient directement aux principes de mise en œuvre de l'écoute exposés dans le document 4.

L'analyse devait aussi porter sur les activités et apprentissages musicaux proposés aux élèves. Ceux-ci étaient-ils amenés à repérer, décrire et comprendre l'organisation musicale comme le prévoient les compétences des programmes indiquées dans le document 5 ? Le vocabulaire musical était-il introduit, construit et réinvesti de manière progressive en cohérence avec les attendus des documents 4 et 5 ?

La dimension collective et langagière constituait un autre point d'attention. Les élèves étaient-ils placés en situation d'échanger, de confronter leurs points de vue et d'argumenter leurs choix, conformément aux attendus du programme rappelés dans le document 5 ?

Les candidats pouvaient enfin apprécier **l'**organisation pédagogique et didactique de la séance. Les tâches demandées étaient-elles adaptées aux capacités cognitives d'élèves de cycle 3, notamment dans l'articulation entre écouter, comprendre et écrire ? Ils devaient également adopter un regard critique et professionnel en proposant des ajustements concrets, des prolongements possibles ou une ouverture culturelle, en lien avec l'œuvre support du document 1 et les repères didactiques et programmatiques des documents 4 et 5. Dans tous les cas, les propositions de remédiation pouvaient prendre des formes diverses, à condition d'être justifiées par une analyse précise du corpus.

Attendus de l'analyse critique des documents 2 et 3

L'analyse critique des documents 2 et 3 pouvait conduire les candidats à identifier plusieurs points d'appui dans la séance proposée.

Les supports étaient clairs et structurés, et les objectifs apparaissaient globalement cohérents avec le programme de cycle 3. La démarche prenait en compte le ressenti des élèves à travers une première question ouverte et proposait une progression allant d'une écoute globale vers des écoutes plus ciblées. La mise en commun favorisait également l'échange, tandis que la diversité des tâches proposées (écoute, lecture, oral, écrit et production graphique) témoignait d'une volonté de mobiliser les élèves selon plusieurs modalités.

Cependant, plusieurs limites pouvaient être relevées. La séance n'était pas située dans une séquence plus large. Les prérequis, les compétences travaillées du socle commun, la période de travail ou encore le matériel n'étaient pas explicités. Le nombre d'écoutes apparaissait trop limité pour permettre une appropriation des notions visées et des réponses précises aux questions posées. Le ressenti des élèves, bien que sollicité, demeurait peu exploité, alors même qu'il constitue un point d'entrée essentiel dans l'écoute musicale. Par ailleurs, la focalisation sur la guitare pouvait réduire la perception globale de l'œuvre. Les candidats pouvaient aussi interroger l'adaptation des tâches aux élèves de cycle 3. L'articulation simultanée entre écoute et écriture pouvait générer une surcharge cognitive. Le passage rapide à la réalisation d'une représentation graphique constituait également une tâche complexe qui aurait gagné à être davantage préparée et accompagnée. De même, l'approche de l'ostinato pouvait apparaître trop théorique et descendante si elle n'était pas précédée d'une phase de repérage, de verbalisation et de pratique musicale permettant aux élèves d'en ressentir concrètement le fonctionnement. La place des échanges entre élèves, la confrontation des productions graphiques et la prise en compte de l'hétérogénéité de la classe pouvaient aussi être renforcées.

Des propositions de remédiation devaient donc viser à rendre la démarche plus progressive et plus active. Les candidats pouvaient suggérer de mettre en place des écoutes successives avec une écoute libre pour recueillir les premières impressions, une écoute guidée pour cibler certains éléments musicaux puis une écoute de vérification pour stabiliser les apprentissages. Une étape intermédiaire pouvait être proposée pour faire repérer ce qui se répète dans la musique avant d'introduire la notion d'ostinato. Celle-ci pouvait être travaillée par une pratique vocale, corporelle ou instrumentale, afin que les élèves en éprouvent le balancement et la fonction dans l'œuvre.

Il était également possible de proposer une meilleure organisation des temps d'échange et de verbalisation. La trace écrite pouvait être construite collectivement, à partir des mots des élèves, en s'appuyant sur le tableau ou sur la projection du document. La prise de notes pouvait être différée après les temps d'écoute afin de préserver l'attention auditive. Pour la représentation graphique, des critères simples pouvaient être donnés afin d'aider les élèves à structurer leur production, puis un temps de comparaison des réalisations pouvait permettre de confronter les perceptions et d'argumenter les choix.

Enfin, des prolongements pouvaient être envisagés en lien avec l'œuvre et les objectifs d'apprentissage. En éducation musicale, les élèves pouvaient créer un ostinato avec la voix, le corps ou des instruments, ou repérer ce procédé dans d'autres œuvres. L'ouverture culturelle pouvait conduire à situer Hindi Zahra, à découvrir ses influences musicales ou à inscrire l'écoute dans le parcours d'éducation artistique et culturelle. Des liens disciplinaires pouvaient également être construits avec l'EPS, le français, l'anglais ou la géographie, autour du mouvement, de l'expression du ressenti, des paroles ou du thème du voyage.

e. Bilan des copies évaluées

Ce qui ressort des copies les mieux réussies

- Une compréhension globalement satisfaisante du sujet et de la nature de l'analyse attendue ;
- Une lecture critique et bienveillante des documents 2 et 3 qui distingue la description de la séance, l'analyse de ses points d'appui et l'identification de ses limites ;
- Une exploitation pertinente du corpus documentaire avec une articulation entre l'œuvre de référence, les principes de conduite d'une écoute musicale et les compétences du programme de cycle 3 ;
- Un repérage correct des points positifs de la séance, notamment les objectifs visés, la prise en compte du ressenti, la progressivité de la démarche et la mise en commun ;
- Une identification des principales limites ;
- Des propositions d'amélioration concrètes, réalistes et argumentées : écoutes successives, pratique musicale pour faire ressentir l'ostinato, co-construction de sa définition, organisation de temps d'échange et construction collective de la trace écrite ;
- Quelques prolongements interdisciplinaires ou culturels pertinents en lien avec l'anglais, l'EPS ou le PEAC ;
- Une composition écrite claire et organisée avec une langue correcte, une maîtrise du vocabulaire musical et une présentation soignée ;
- Quelques candidats ont su mobiliser d'autres œuvres du répertoire afin d'enrichir leur propos.

Ce qui ressort des copies les plus fragiles

- Une exploitation parfois trop partielle du corpus, avec une difficulté à mettre les documents en relation pour construire une argumentation solide ;
- Une exploitation insuffisante de l'œuvre *Beautiful Tango* qui révèle une connaissance fragile voire absente du programme limitatif du CRPE ;
- Une analyse encore trop descriptive dans certaines copies, qui se limite au repérage de points positifs ou de limites, sans véritable mise à distance ni propositions suffisamment développées ;
- Une prise en compte trop limitée de la démarche d'écoute : les écoutes successives, la progressivité, la place du ressenti des élèves et le passage d'une approche sensible à une analyse plus précise sont parfois insuffisamment explicités ;
- Des prérequis rarement évoqués, de même que l'inscription de la séance dans une séquence plus large ;
- Une maîtrise insuffisante du vocabulaire musical spécifique, en particulier autour de notions comme l'ostinato, la formation vocale et instrumentale, la structure ou le timbre ;
- Une mise en pratique musicale trop rarement envisagée alors qu'elle permettrait de faire ressentir l'ostinato, le balancement rythmique ou l'organisation de l'œuvre par la voix, le corps ou les instruments ;
- Peu de références musicales, artistiques ou culturelles complémentaires, ce qui réduit l'élargissement du champ culturel et la mise en perspective de l'œuvre ;
- Des remédiations et prolongements peu évoqués, alors qu'ils étaient attendus pour dépasser le simple constat et proposer des pistes concrètes d'amélioration, notamment à travers des pistes pluridisciplinaires ou culturelles en lien avec l'anglais, l'EPS, la géographie, le français ou le parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- Une structuration fragile du propos, avec une absence d'introduction, de développement et de conclusion clairement organisés ;
- Une gestion du temps inégale conduisant certaines copies à traiter la composante de manière partielle, voire à ne pas l'aborder suffisamment ;
- Une maîtrise de la langue française parfois insuffisante, avec des erreurs d'orthographe, de syntaxe, de conjugaison ou d'accords incompatibles avec les exigences du concours de recrutement et du métier ambitionné.

e- Conseils pour bien se préparer à l'épreuve dans le domaine des arts

La réussite de cette épreuve repose sur une préparation solide fondée sur la maîtrise des textes officiels encadrant les enseignements artistiques des cycles 1 à 3 ainsi que sur l'appropriation du programme limitatif au concours. Les candidats sont invités à s'appuyer sur les rapports de jury, l'étude de sujets d'entraînement et la prise en compte des critères d'évaluation afin de mieux cerner les attendus de l'épreuve. Un entraînement régulier en condition réelle est également nécessaire pour apprendre à gérer le temps imparti, structurer sa réponse et développer des automatismes méthodologiques. Une attention particulière doit être portée à l'exploitation du corpus documentaire. Les documents proposés dans le corpus ne doivent pas être seulement décrits mais mis en relation avec la consigne du sujet. Les meilleures copies articulent ainsi analyse des supports, connaissances disciplinaires, réflexion pédagogique et transposition didactique.

La structuration du propos ne doit pas être négligée. Une introduction problématisée, un développement organisé, des idées hiérarchisées, des transitions logiques et une conclusion adaptée contribuent à la lisibilité de la copie. La qualité de la langue, la clarté de l'expression, la précision du vocabulaire spécifique constituent également des attendus dans un concours de recrutement d'enseignants. La prise en compte de la diversité des élèves et la capacité à inscrire une séance dans une progression sont des exigences communes aux deux composantes.

Enfin, le développement d'une culture artistique nourrie par des lectures, des observations de terrain, des échanges avec des enseignants et conseillers pédagogiques, ainsi que la fréquentation de ressources culturelles et institutionnelles constitue un levier essentiel pour construire une approche à la fois rigoureuse, contextualisée et sensible des enseignements artistiques à l'école.

f- Grille d'évaluation commune pour chacune des deux composantes A et B

La grille d'évaluation ci-dessous présente les critères d'évaluation sur lesquels se sont appuyés les membres du jury pour chacune des deux composantes : arts plastiques et éducation musicale.

Chacune des deux composantes a été évaluée sur 20, soit une note globale sur 40, ensuite ramenée sur 20.

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée (./5)
- S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée) - Exploiter des éléments du corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation - Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet
Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques (./5)
- Situer et caractériser la situation d'enseignement/apprentissage induite par le sujet - Placer la séance au sein d'une progressivité des apprentissages dans un ou plusieurs domaines - Concevoir une mise en œuvre opérationnelle réaliste (activités concrètes et adaptées, anticipation des obstacles et étayages…)
Mobiliser une culture pour construire l'argumentation (./5)
- Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels - Témoigner d'une curiosité et d'une sensibilité relatives aux enseignements artistiques
Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration (./5)
- Structurer l'écrit pour servir la démonstration : savoir justifier et argumenter ses choix - Mobiliser un vocabulaire et une syntaxe corrects

III- Épreuves d’admission

A- Oral 1 : Épreuve de leçon

1- Quelques rappels sur l’épreuve

a- Généralités

- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour le reste du temps alloué à cette partie.

L'épreuve porte successivement sur les deux disciplines dans l'ordre choisi par le candidat. Elle vise à évaluer la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques du candidat qui doit concevoir et animer une séance d'enseignement à l'école primaire dans chaque matière.

Le candidat dispose d'un dossier fourni par le jury comportant trois à quatre documents variés tels que des supports pédagogiques, des extraits de manuels scolaires, des traces écrites d'élèves et des extraits de programmes pour construire le déroulement de ces séances d'enseignement. Ces documents sont à disposition mais le candidat n’a pas obligation de les utiliser

b- Éléments statistiques

La moyenne de l’épreuve sur 712 candidats est de 11,33/20 avec un écart-type égal à 3,67. La médiane vaut 14/20 ; le premier quartile est égal à 11,50/20 alors que le quartile supérieur vaut 17/20

Le nombre de candidats admissibles est de :

- 629 pour le concours externe public pour 1 049 présents
- 58 pour le concours externe privé pour 99 présents
- 36 pour le 3e concours public pour 191 présents

c- Exposé et entretien

Le niveau de la prestation des candidats est assez similaire en mathématiques et en français. Les notes obtenues par les candidats ne varient pas de manière significative en fonction du cycle ciblé dans le sujet. On note toutefois une moyenne un peu moins élevée pour les sujets relevant du cycle 3 en français.

Les sujets concernent tous les cycles d’apprentissage.

L'attribution de la note éliminatoire lors des oraux indique que le candidat n'a pas été considéré comme apte, à ce stade, à assumer la responsabilité d'être enseignant. À la suite des échanges, le jury a estimé que ses connaissances didactiques et pédagogiques étaient très en deçà du minimum attendu pour un futur stagiaire, ou bien que son niveau de langue était inapproprié à l’enseignement ou encore que le candidat avait démontré une posture inadaptée.

Les commissions ont relevé des performances exceptionnelles de la part de certains candidats, qui ont démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter leurs pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

d- Réussites

Le jury a apprécié la qualité de certaines prestations qui témoignent d'une préparation sérieuse à l'épreuve et d'une bonne compréhension des attendus du métier de professeur des écoles.

De nombreux candidats introduisent clairement leur exposé en présentant le déroulement de leur intervention et en s'appuyant sur les documents proposés. Cette démarche facilite la compréhension de leur réflexion et permet d'installer un cadre structuré pour l'entretien.

La majorité des candidats respecte le temps imparti et fait preuve d'une qualité d'expression satisfaisante. Le niveau de langue est globalement bon et les échanges avec le jury se déroulent dans un climat d'écoute et de dialogue constructif. Les candidats entrent généralement facilement dans l'entretien et savent prendre en compte les questions posées.

Le jury valorise particulièrement les candidats qui problématisent leur sujet, annoncent un plan explicite et contextualisent la séance présentée au sein d'une séquence d'apprentissage plus large. Certains candidats démontrent également leur capacité à s'approprier les documents fournis afin de construire des propositions pédagogiques pertinentes et adaptées aux objectifs visés.

Enfin, les candidats qui parviennent à reconstruire ou à faire évoluer leur proposition au cours de l'entretien témoignent d'une posture réflexive appréciée, proche de celle attendue chez un futur enseignant.

e- Difficultés

Le jury constate néanmoins plusieurs difficultés récurrentes.

Les exposés manquent parfois de structuration et le déroulement des séances n'est pas toujours présenté de manière suffisamment claire. Certains candidats maîtrisent imparfaitement leur temps de parole, avec des présentations trop courtes ou déséquilibrées.

De nombreux candidats tendent à reproduire des séances ou des séquences préparées à l'avance sans suffisamment prendre en compte les spécificités du sujet proposé. Cette faible flexibilité limite leur capacité à adapter leur réflexion aux documents et aux questions du jury.

Les différentes étapes d'une séance d'apprentissage ne sont pas toujours clairement identifiées. Des confusions persistent notamment entre mise en commun, étayage collectif et institutionnalisation. La place de l'évaluation, des critères de réussite ou des traces de structuration des apprentissages demeure souvent insuffisamment explicitée.

Le jury relève également des difficultés à penser une progression cohérente au sein d'une séquence. Les objectifs des séances sont parfois confondus avec celui de la séquence entière, ce qui nuit à la construction d'apprentissages progressifs.

La prise en compte des prérequis, des obstacles d'apprentissage, des réponses possibles des élèves, des modalités de différenciation et des remédiations reste souvent partielle. Certaines propositions apparaissent difficilement réalisables en classe au regard du temps disponible ou des modalités d'organisation retenues.

Enfin, plusieurs candidats peinent à adopter une véritable posture réflexive et à considérer l'entretien comme un espace de réflexion professionnelle partagée. Les échanges avec le jury sont alors parfois perçus comme une recherche de la « bonne réponse » plutôt que comme une occasion d'analyser et de justifier des choix pédagogiques.

f- Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Le jury recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à l'introduction de leur exposé en annonçant clairement leur démarche et leur plan.

Une lecture approfondie des documents proposés est indispensable. Ceux-ci doivent être présentés, analysés et mobilisés tout au long de l'exposé et de l'entretien. Les candidats gagneront à s'appuyer davantage sur ces supports plutôt qu'à reproduire des scénarios pédagogiques préétablis.

Il est attendu des candidats qu'ils contextualisent la séance dans une séquence, identifient les enjeux d'apprentissage, les prérequis nécessaires, les obstacles possibles ainsi que les modalités de différenciation et de remédiation envisagées.

Le jury invite également les candidats à approfondir leur connaissance des nouveaux programmes, des documents d'accompagnement et des guides institutionnels. Une attention particulière doit être portée aux principes de l'enseignement explicite, à l'organisation des différentes phases de la séance, au rôle de l'enseignant ainsi qu'à la formulation des consignes.

L'entretien doit être appréhendé comme un temps de réflexion professionnelle. Les questions du jury constituent des points d'appui permettant au candidat d'enrichir, de préciser ou de faire évoluer sa proposition. Cette capacité d'analyse et d'adaptation est particulièrement valorisée.

Enfin, les candidats veilleront à proposer des situations d'apprentissage réalistes, permettant l'engagement intellectuel de tous les élèves, et à expliciter les modalités d'évaluation ainsi que les critères de réussite associés aux apprentissages.

2- Épreuve orale de français

a- Réussites

Le jury a relevé plusieurs points positifs dans les prestations portant sur l'enseignement du français.

Certains candidats formulent les objectifs de séance sous forme de problématique, ce qui favorise la mise en activité intellectuelle des élèves et donne davantage de sens aux apprentissages.

Les meilleurs candidats s'appuient efficacement sur les documents proposés pour construire des séances cohérentes, adaptées aux attendus des programmes et articulées avec les compétences travaillées dans le domaine concerné.

Le jury a également apprécié les candidats capables d'analyser des productions d'élèves et d'utiliser ces supports comme leviers de réflexion didactique et pédagogique. Ces situations permettent souvent de mieux justifier les choix d'enseignement proposés et d'envisager des réponses adaptées aux besoins des élèves.

b- Difficultés

Les difficultés les plus fréquentes concernent les connaissances disciplinaires et didactiques.

En étude de la langue, de nombreux candidats mobilisent encore des procédures personnelles ou des stratégies simplificatrices qui peuvent conduire à des erreurs ou à des limites dans les apprentissages. Certaines notions grammaticales apparaissent insuffisamment maîtrisées.

Le jury constate également des lacunes en phonologie, dans l'apprentissage de la lecture ainsi que dans la connaissance des démarches d'enseignement actuellement préconisées. Les notions de corpus, de phrase prototypique ou encore les démarches de réflexion grammaticale sont rarement maîtrisées.

L'articulation entre l'oral et l'écrit au service de l'enrichissement des productions d'élèves demeure souvent mal comprise. De même, la mise en œuvre du travail de révision et d'amélioration des écrits reste fragile.

La mémorisation du lexique fait rarement l'objet de propositions pédagogiques concrètes et structurées. Plus largement, les difficultés observées relèvent fréquemment de la didactique du français : progressivité des apprentissages, prise en compte des obstacles, anticipation des réponses des élèves ou choix des démarches adaptées.

En maternelle, le jury relève une méconnaissance des capacités réelles des élèves ainsi que des compétences verbales attendues. Les candidats rencontrent davantage de difficultés lorsqu'il s'agit de concevoir des situations adaptées au cycle 1 ou d'envisager une programmation sur le long terme.

Enfin, les principes de l'enseignement explicite sont souvent réduits à l'annonce de l'objectif en début de séance et à un simple retour verbal en fin de séance, sans réelle explicitation des procédures, des stratégies ou des apprentissages visés.

c- Vigilances, conseils à l'attention des candidats

Le jury recommande aux candidats de consolider leurs connaissances disciplinaires en grammaire, phonologie, lexique et apprentissage de la lecture. Une connaissance précise des notions enseignées constitue un préalable indispensable à la réussite de l'épreuve.

Il est fortement conseillé de s'approprier les guides et documents d'accompagnement institutionnels, notamment ceux consacrés à l'enseignement de la grammaire, à la phonologie, à la compréhension en lecture et à l'étude de la langue.

Les candidats gagneront à déconstruire certaines stratégies personnelles parfois éloignées des démarches actuellement recommandées et à s'appuyer davantage sur les références didactiques reconnues. La connaissance des principaux chercheurs et didacticiens cités dans les ressources institutionnelles est appréciée.

Le jury invite également les candidats à segmenter les objectifs d'une séquence afin que chaque séance poursuive un objectif spécifique contribuant progressivement à l'objectif final. Une attention particulière doit être portée à la progressivité des apprentissages.

Il est attendu que les candidats explicitent systématiquement les prérequis, les obstacles possibles, les modalités de différenciation, les remédiations envisagées ainsi que les critères de réussite.

Pour le cycle 1, les futurs candidats veilleront à approfondir leur connaissance du développement du langage oral, des compétences verbales des élèves et des modalités d'organisation spécifiques aux ateliers en maternelle.

Enfin, le jury recommande de réaliser et d'analyser les exercices destinés aux élèves afin d'en mesurer les enjeux, les difficultés potentielles et les possibilités d'exploitation pédagogique. Cette démarche favorise une réflexion didactique plus approfondie et permet de mieux justifier les choix d'enseignement proposés.

B- Oral 2 : Épreuve d'entretien

Modalités de l'épreuve : Arrêté du 25 janvier 2021

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation du candidat, concernant des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Ce premier temps d'exposé a une durée maximale de 5 minutes. Il est suivi d'un temps d'échange avec le jury de 10 minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

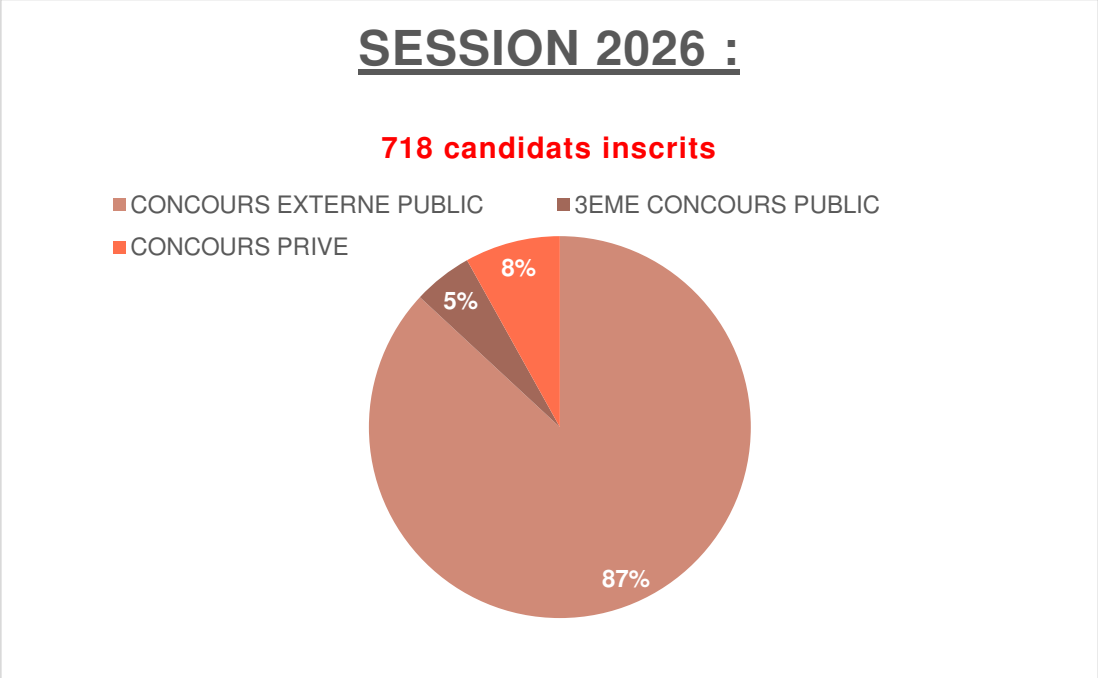
Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SESSION 2026

718 candidats au total :

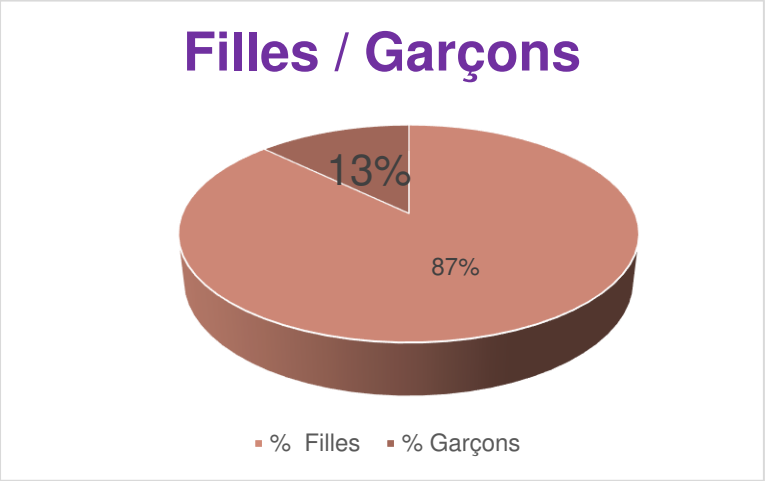
CONCOURS	ADMISSIBLES	PRESENTS	% PRESENTS	ABSENTS
Externe public	**624**	**604**	**96,8 %**	**20**
3ème voie	**36**	**36**	**100 %**	**0**
privé	**58**	**56**	**96,6 %**	**2**



Les candidats du 3e concours et du concours privé ont été mélangés avec les candidats du concours externe cette année.

24 sujets ont été fournis pour l'EPS au format papier (3 par jour). Les fiches des candidats étaient également imprimées.

Le concours reste fortement féminisé : 626 candidates et 92 candidats, soit 87 % de femmes et 13 % d'hommes parmi les admissibles.



Chaque commission est composée de deux membres : IEN ou personnel administratif et maître formateur ou conseiller pédagogique ou chef d'établissement pour le jury du privé

1- Éducation physique et sportive (EPS)

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire, ils portaient cette année sur 6 activités physiques et sportives après l'ajout du cyclisme (SRAV, priorité nationale) et des activités gymniques depuis la session 2025 :

- Activités athlétiques
- Jeux et sports collectifs
- Danses
- Activités gymniques
- Natation
- Cyclisme

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le constat ne la définissait pas avec précision (exemple : problématique liée aux passes en jeux collectifs sans définition de l'activité).

Il y avait 3 sujets différents par jour (1 pour les deux premiers candidats de la matinée, un pour le candidat de fin de matinée et un pour les deux candidats de l'après-midi).

EPS

Cadre de l'épreuve : entretien consacré à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le sujet propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation d'apprentissage. L'entretien permet d'apprécier les connaissances scientifiques en matière de développement et la psychologie de l'enfant, ainsi que sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, justifier ses choix, inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école.

a- Rapport du jury – EPS

Le jury souligne que les candidats présentent globalement une bonne connaissance des programmes d'EPS et des attendus institutionnels, notamment du dispositif des 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ) et de ses enjeux pour les élèves. Les liens établis avec les parcours éducatifs, en particulier les parcours santé et citoyen, sont souvent pertinents. De nombreux candidats proposent également des prolongements interdisciplinaires appréciés par le jury et formulent des hypothèses cohérentes à partir des constats observés.

Toutefois, des lacunes importantes persistent dans la structuration et la conduite des exposés. Le respect du temps imparti demeure inégal, avec des prestations souvent trop courtes ou dépassant légèrement la durée attendue. Les introductions apparaissent fréquemment insuffisamment développées et les plans peu explicites, ce qui nuit à la clarté du propos. Le tableau et les supports visuels sont rarement exploités alors qu'ils pourraient contribuer à une meilleure lisibilité des situations pédagogiques présentées.

Sur le plan didactique et pédagogique, le jury relève des connaissances encore superficielles concernant les APSA et certaines démarches d'enseignement, notamment en danse. Les objectifs d'apprentissage, les critères de réussite et les modalités de mise en œuvre des séances sont souvent imprécis. Les propositions pédagogiques manquent parfois de cohérence avec les constats initiaux et peinent à prendre en compte les enjeux spécifiques de l'EPS, tels que le développement moteur, la socialisation ou la santé. Les connaissances relatives au développement de l'enfant demeurent également fragiles, limitant la pertinence des situations proposées, en particulier en maternelle.

Le jury constate par ailleurs une forte hétérogénéité entre les candidats. Ceux ayant bénéficié d'expériences de terrain ou de stages en classe apparaissent mieux préparés et plus à même de se représenter les élèves en activité. À l'inverse, certains candidats rencontrent des difficultés à adapter leurs propositions aux besoins réels des élèves et à anticiper les comportements en situation d'apprentissage.

Lors de l'entretien, les échanges révèlent des capacités d'analyse et d'argumentation très variables. Certains candidats développent des réponses riches et étayées, tandis que d'autres peinent à approfondir leur réflexion ou à mobiliser des références pédagogiques et didactiques. Le jury attend davantage de flexibilité dans les réponses, une meilleure justification des choix pédagogiques ainsi qu'une mobilisation plus fréquente des références institutionnelles et théoriques.

Le jury recommande aux futurs candidats de préparer un exposé structuré et rigoureusement calibré dans le temps, en s'appuyant explicitement sur les programmes officiels. Il est attendu que chaque situation d'apprentissage soit précisément définie (objectifs, consignes, matériel, organisation, critères de réussite) et adaptée au niveau des élèves, notamment en maternelle. Les candidats gagneraient également à approfondir leurs connaissances didactiques, à développer leur capacité d'analyse réflexive et à illustrer leurs propos par des exemples concrets issus de stages ou d'observations de terrain. Enfin, une meilleure maîtrise des enjeux de l'EPS et des démarches de différenciation apparaît essentielle pour réussir cette épreuve

2- Entretien avec le jury

Cette seconde partie comprend deux temps (un exposé et des mises en situation) qui mettent en jeu un ensemble de compétences complémentaires.

Dans un premier temps, le jury s'appuie sur le CV et le temps de parole du candidat pour l'amener à expliciter son parcours. Au regard de cela, il cherche à connaître le raisonnement qui a encouragé le candidat à passer le CRPE. Ce dernier est amené, s'il ne l'a pas fait dans son développement, à énoncer les compétences transférables acquises lors de ses expériences antérieures au métier de professeur des écoles.

a- Rapport du jury – connaissance du système éducatif

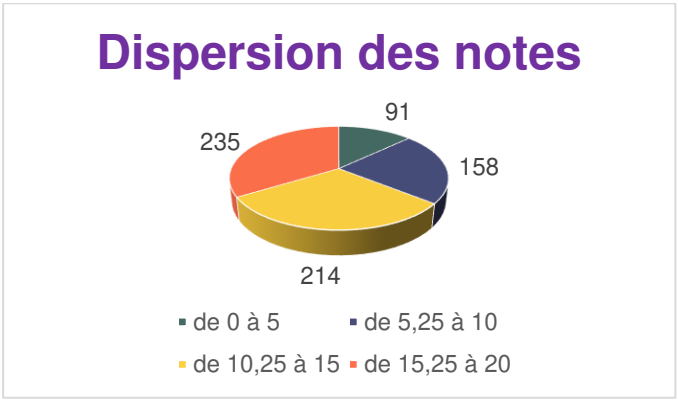
Le jury constate des écarts importants dans la préparation des candidats au CSE. Parmi les principales difficultés relevées figurent une connaissance insuffisante des droits et devoirs du fonctionnaire, des références institutionnelles et réglementaires, ainsi qu'une maîtrise parfois fragile du système éducatif et de ses enjeux. Les exposés présentent souvent une succession chronologique d'expériences sans mise en perspective avec le projet de devenir professeur des écoles. Le manque d'expérience concrète en classe, l'absence de références pédagogiques et didactiques, ainsi que des difficultés à analyser les situations, à expliciter ses motivations ou à prendre position dans les études de cas ont également été observés. Certains candidats peinent encore à mobiliser des exemples précis, à approfondir leurs réponses ou à se projeter avec suffisamment de précision dans le métier.

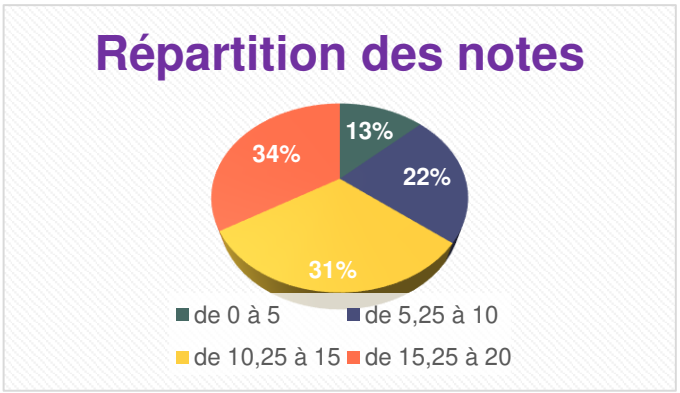
À l'inverse, plusieurs points positifs émergent. Les candidats manifestent globalement une posture adaptée, une communication de qualité avec le jury et des présentations orales généralement préparées et structurées. Les notions d'inclusion et de laïcité apparaissent mieux maîtrisées, tandis que les études de cas sont, dans l'ensemble, traitées de manière satisfaisante. Les candidats issus du master MEEF semblent disposer d'une meilleure connaissance du système éducatif. Les prestations les plus valorisées sont celles qui mettent clairement en évidence la cohérence entre le parcours du candidat, ses motivations et les compétences transférables vers le métier de professeur des écoles.

Le jury recommande aux futurs candidats de mieux expliciter leurs motivations et de structurer leur propos en lien avec le référentiel du professeur des écoles. Une meilleure mobilisation des textes de référence, des connaissances institutionnelles et des exemples concrets est attendue. Les candidats gagneraient également à développer leur capacité d'analyse, à justifier leurs choix pédagogiques, à se positionner clairement dans les situations professionnelles et à approfondir leurs réponses. Le jury souligne enfin l'importance d'une posture réflexive, de l'écoute des questions, du pragmatisme, ainsi que d'une expression authentique évitant les discours récités ou artificiellement formatés.

LA SESSION 2026 EN CHIFFRES

Les résultats sont sensiblement similaires à ceux de l'an passé, cependant les candidats de la troisième voie se situent à un niveau de prestation plus élevé que les candidats du concours externe et du concours privé. Dans tous les cas, la moyenne de la partie réservée à l'EPS est plus faible, ce qui témoigne d'un niveau de préparation moins élevé de cette partie de l'oral sur la durée.

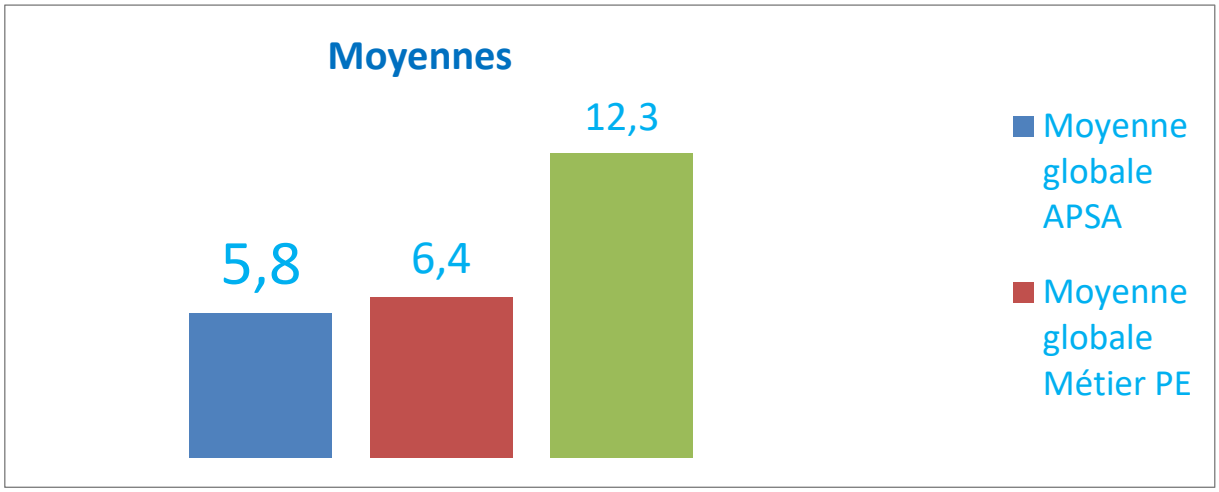




CONCOURS	NOTE DE 0 EN CSE ET EPS	NOTE DE 20 EN CSE ET EPS
EXTERNE	6	58
TROISIEME	1	2
PRIVE	1	1

Pour l'attribution des notes nulles, les jurys ont souvent relevé un niveau de langue insuffisant, des propositions pédagogiques ne tenant pas compte de la sécurité en EPS, une posture inadaptée interrogeant l'éthique et la déontologie, une absence de connaissances et de préparation ne permettant pas d'envisager la conduite d'une classe dans un contexte serein.

Répartition des moyennes partie EPS et entretien tous candidats confondus :



Moyennes de la partie EPS et de l'entretien concours externe

ANNÉES	ADMISSIBLES	PRÉSENTS	ABSENTS	MOYENNE EPS	MOYENNE ENTRETIEN	MOYENNE GLOBALE
2022	499	493	6	6	6,5	12,5
2023	606	585	21	6	6,6	12,6
2024	614	592	22	5,8	6,4	12,2
2025	627	608	19	6	6,5	12,5
2026	624	604	20	5,9	6,5	12,3

Moyennes de la partie EPS et de l'entretien concours de la 3e voie

ANNÉES	ADMISSIBLES	PRÉSENTS	ABSENTS	MOYENNE EPS	MOYENNE ENTRETIEN	MOYENNE GLOBALE
2022	47	47	0	6,8	7,6	14,4
2023	58	58	0	5,1	6,1	11,2
2024	54	54	0	5,5	6,1	11,6
2025	36	34	2	6,4	7	13,4
2026	36	36	0	6	7	13

Moyennes de la partie EPS et de l'entretien concours privé						
ANNÉES	**ADMISSIBLES**	**PRÉSENTS**	**ABSENTS**	**MOYENNE EPS**	**MOYENNE ENTRETIEN**	**MOYENNE GLOBALE**
2022	**43**	**42**	**1**	**5,7**	**5,8**	**11,5**
2023	**43**	**42**	**1**	**5,5**	**6,4**	**11,9**
2024	**44**	**44**	**0**	**5,4**	**6,2**	**11,7**
2025	**43**	**41**	**2**	**5**	**5,8**	**10,8**
2026	**58**	**56**	**2**	**5**	**6**	**11**

C- Oral 3 : Épreuve facultative de langue vivante étrangère

Il s'agit d'une épreuve facultative de langue vivante de 30 minutes. Les candidats peuvent choisir parmi 4 langues : allemand, anglais, espagnol et italien.
Le déroulement de l'épreuve en trois temps distincts est défini dans l'arrêté du 25 janvier 2021.

Durée de préparation : trente minutes.

Durée de l'épreuve : trente minutes.

- L'épreuve débute par un exposé **dans la langue choisie** permettant au candidat de se présenter et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, pouvant être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes en langue étrangère).
- Puis, le candidat expose **en français** la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (durée : dix minutes en français).

Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury dans la langue choisie (durée : 10 minutes en langue étrangère).

La durée de chacun des trois temps de l'épreuve doit être respectée et les candidats sont invités à utiliser la totalité du temps imparti sur la partie 1 et la partie 2 au risque d'être pénalisés.

L'épreuve vise à évaluer le niveau en langue du candidat (B2 utilisateur indépendant, niveau avancé) et sa capacité à se projeter dans l'enseignement d'une langue ou en langue étrangère à travers l'analyse d'un support et des propositions d'exploitation pédagogique. Elle est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Les statistiques de l'épreuve sont :

	Global	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
Nombre de candidats	399	4	320	47	28
Moyenne de l'épreuve	14,15	17,50	13,98	15,08	14,23

La majorité des candidats maîtrise désormais le format de l'épreuve et son déroulement en trois parties, même si certains semblent encore insuffisamment préparés. Le niveau de langue est globalement situé entre B1 et B2, certains candidats présentant une excellente maîtrise, voire un profil bilingue ou natif. Cependant quelques prestations de niveau A1 ou A2 ont été observées et ont été logiquement sanctionnées. Il est recommandé aux candidats d'entretenir une pratique régulière de la langue (médias, films, documentaires en version originale) afin de renforcer leurs compétences linguistiques, phonologiques et culturelles.

Lors de la **première partie**, les candidats présentent leur parcours puis analysent le support proposé. Si la présentation personnelle est généralement bien préparée, elle demeure souvent descriptive. Les jurys attendent qu'elle mette davantage en valeur le lien du candidat avec la langue, ses expériences et sa motivation à l'enseigner. De même, l'analyse du support reste trop superficielle, réduite à deux minutes en fin de partie. Or au-delà de sa description, les candidats doivent en dégager le potentiel didactique, identifier des objectifs simples et justifier son intérêt au regard d'un niveau de classe ou d'une progression. Cette analyse et cette présentation restent incontournables car c'est sur elles que les candidats basent et développent leur proposition d'exploitation en classe dans la deuxième partie de l'épreuve.

La **deuxième partie** permet d'exposer l'exploitation pédagogique du support. Les jurys regrettent que certains candidats écartent le document proposé sans l'avoir réellement analysé ou présentent des propositions peu structurées, parfois irréalistes, insuffisamment ancrées dans les programmes et dépourvues d'objectifs linguistiques, culturels ou pragmatiques clairement identifiés. Il est également important d'ancrer toute activité ou séance dans un projet pédagogique plus global pour favoriser les prolongements ou convergences vers d'autres domaines disciplinaires. L'entrée culturelle demeure un élément essentiel de l'enseignement des langues vivantes et doit être valorisée. Les prestations les plus convaincantes s'appuient sur des choix didactiques argumentés, une réelle mise en activité des élèves et une bonne connaissance des attendus des cycles concernés. Les candidats gagneraient à mobiliser davantage leurs observations de classe et leurs lectures professionnelles pour étayer leur réflexion.

La **troisième partie**, conduite en langue étrangère, permet au jury d'approfondir certains aspects de la présentation. Si la plupart des candidats communiquent avec aisance, beaucoup rencontrent encore des difficultés à mobiliser le lexique didactique spécifique ou à justifier leurs choix pédagogiques dans la langue cible. Les meilleurs candidats savent approfondir leur réflexion, défendre leurs choix avec précision, établir des liens entre théorie et pratique et adopter une posture professionnelle. Ils témoignent également d'une bonne connaissance des programmes, des repères de progression et des ressources institutionnelles, notamment pour les cycles 2 et 3.

1- Quelques ressources

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école (2019) – cycles 2 et 3
- Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'école au lycée (2020)
- Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle (2019)
- Cycle 2, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 3, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 2, attendus de fin d'année en anglais au CP, CE1, CE2
- Cycle 3, attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2, 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en allemand en 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en espagnol en 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en italien en 6e
- https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4
- Préambule commun des nouveaux programmes de langues en collège – BOEN n° 22 du 29/05/2025